



# Sommaire

COMPTE RENDU DU C.A. DE L'ANEF .....	1
COMPTE RENDU DE L'A.G. DE L'ANEF .....	5
ENSEIGNEMENTS .....	11
APPEL À CONTRIBUTIONS .....	41
RÉSEAUX.....	45
NOUVELLES ADHÉRENTES DE L'ANEF .....	51
LIVRES.....	53
Comptes rendus.....	53
Parutions.....	60
REVUES.....	79
MANIFESTES .....	87
BULLETINS DE COMMANDE .....	93
STATUTS .....	95
ADHÉSION, ABONNEMENT .....	97

## *Hommage*

Nous avons la grande tristesse de vous annoncer la mort de Claire Duchen, professeur à l'Université de Sussex. Claire Duchen, qui est morte d'un cancer à l'âge de 45 ans, a écrit lucidement et positivement sur le féminisme français récent. Elle a eu une place centrale dans un réseau global de chercheuses féministes comme écrivaine, traductrice, chercheuse et éditrice régionale du Women's Studies International Forum.

Son livre, *Feminism in France from May 68 to Mitterrand* (1986), écrit dans une position d'observation participante, continue à être fondamental pour les étudiants car il lie avec succès les éléments théoriques et la vie quotidienne des femmes. *French Connexion* (1987), son recueil d'articles traduits du français, a montré la grande diversité de la pensée féministe française.

Claire a toujours maintenu son engagement féministe. Elle pensait qu'il devait s'enraciner à la fois dans une réflexion rigoureuse et dans la solidarité humaine. Récemment, elle a écrit un article dans lequel elle expliquait que ses intérêts dépassaient la culture française et qu'elle s'intéressait aux personnes « en marge », se débattant dans les conflits, les difficultés et les tabous. Son dernier article portait sur les femmes tondues pour collaboration à la Libération en France.

Elle a insisté pour que ses funérailles ne soient pas trop sombres et soient conduites par une femme rabbin.



# Compte rendu du C.A.

*Paris, 25 mars 2000*

Présentes : Nicole Décuré, Annik Houel, Nicky Le Feuvre, Dominique Fougeyrollas, Brigitte Lhomond, Nicole Mosconi, Françoise Picq, Hélène Rouch.

Invitées : Danielle Charest, Françoise Duroux.

## Ordre du jour

### 1. PROGRAMME PLURI-FORMATION

Le ministère (ou en tous cas Francine Demichel) semble convaincu que le champ des études féministes / études sur les femmes doit obtenir une visibilité et structure institutionnelles en France.

Le PPF Paris-région parisienne a reçu un accord de reconduction de son financement (après évaluation à mi-parcours) jusqu'à la fin 2000. La suite à donner à ce PPF doit être renégociée dans le cadre de la contractualisation quadriennale de Paris VII et donc débattue au sein du Conseil scientifique. L'idée d'élargir ce projet au-delà de Paris et la région parisienne est en germe. Une deuxième réunion (après celle du 16 février 2000) aura lieu à

Paris VII à 14 heures le vendredi 31 mars, afin de débattre des enjeux et stratégies d'avancement de ce projet avec certaines représentantes des universités provinciales (Lyon, Toulouse, Nantes, Rennes, Tours, etc.). La question du lieu de coordination d'un futur réseau national est à l'ordre du jour.

Une ambiguïté demeure quant à la forme institutionnelle du futur réseau national.

La création d'une école doctorale multi-sceaux pourrait éventuellement s'inscrire, à terme, dans ce projet.

## 2. ANNUAIRE

La mise à jour de l'annuaire de l'ANEF est en cours. Le C.A. rédige l'introduction de la deuxième édition. Le travail de mise à jour est long et difficile, soit en raison de l'état des questionnaires renvoyés (références incomplètes, données manquantes, changement d'adresse, etc.) ou de l'absence de versement des cotisations à l'ANEF de certaines personnes qui souhaitent figurer dans l'annuaire. Une version corrigée des fiches individuelles va être envoyée aux adhérentes pour une dernière vérification avant la parution de l'annuaire.

## 3. ACTES DE LA JOURNÉE 1999

Les textes des interventions du matin ont été revus et corrigés, pour l'après-midi. Il n'en manque plus qu'une. Il reste également quelques corrections à recevoir sur les débats. Date limite de remise des disquettes, fichiers corrigés, à Nicole Décuré, le 21 mai 2000. Relecture par Hélène Rouch. Les Actes sortiront (si tout va bien) pour la journée de l'ANEF 2000 (le 27 mai).

## 4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ÉLECTIONS

L'Assemblée générale aura lieu le 26 mai 2000 à 18 heures. Le C.A. sera élu à cette occasion.



#### 5. PUBLICATIONS DE LA TABLE RONDE « ECOLE ET ÉGALITÉ DES SEXES » DU 18 DÉCEMBRE 1999

Une invitation à fournir un texte écrit (20 000 à 25 000 signes maximum) est adressée aux intervenantes. La publication des Actes de la Table ronde est prévue à la rentrée 2000-2001. Le texte de la convention Ministère Education nationale / Secrétariat d'Etat aux Droits des femmes sera publié en Annexe des Actes.

#### 6. CRÉATION D'UN RÉSEAU ANEF / IUFM SUR LA MIXITÉ À L'ÉCOLE

Annik Houel et Nicole Mosconi sont mandatées par le C.A. pour mettre en place ce réseau. Une réunion sera programmée à la rentrée 2000-2001.

#### 7. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ETUDES FÉMINISTES

Une commission sera mise sur pied au prochain C.A. Annik Houel contacte certaines personnes pour préparer la contractualisation.

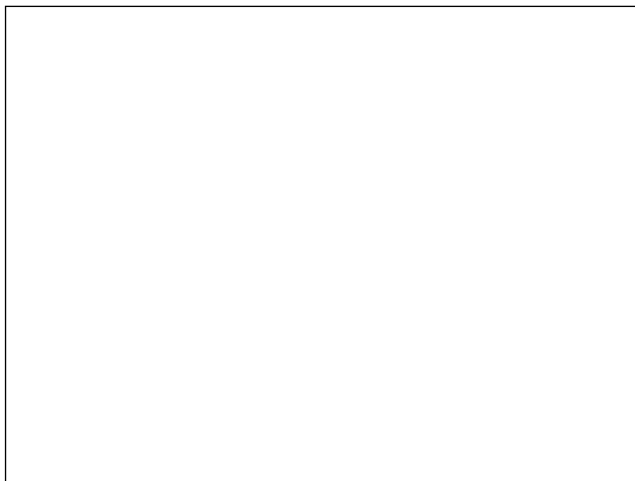
#### 8. APPEL DU EUROPEAN JOURNAL OF WOMEN'S STUDIES

Le comité de rédaction de la revue regrette sincèrement le peu de propositions d'articles reçu de la part des Françaises. Le problème de la langue paraît évidemment déterminant, mais une aide à la traduction pourrait être envisagée dans certains cas. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Judith Ezekiel (courriel: Ezekiel@univ-paris12.fr).

#### 9. COLLOQUES ET MANIFESTATIONS

Appel à faire circuler sur le Colloque « Gender, Body and Subjectivity : Crossing Borders of Disciplines and Institutions », Bologne, 28 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2000. Les frais d'inscription et une partie des frais de transport et d'hébergement des doctorantes seront pris en charge.

Photo Nicole Décuré



Paris, Jussieu, 26 mai 2000.



# Compte rendu de l'A. G.

*Paris 7-Denis-Diderot, 26 mai 2000*

Annik Houel annonce l'ordre du jour : rapport moral, rapport financier, projets, et élection du Conseil d'Administration.

À la demande d'une nouvelle adhérente souhaitant « mettre un nom sur les visages », les différentes participantes se présentent à tour de rôle.

## **Rapport moral**

Le rapport moral se décline commission par commission.

COMMISSION 1 : BULLETIN ET AUTRES PUBLICATIONS

### **Parution du bulletin :**

Nicole remarque qu'il y a toujours des problèmes dans la réception des infos pour le bulletin : soit elles arrivent trop tard soit elles sont (parfois) périmées.

Elle soulève la question de la possibilité de transmettre les informations arrivant entre deux bulletins par courriel aux adhérentes de l'ANEF figurant sur la liste électronique (c'est-à-dire ayant explicitement demandé à y figurer) à condition qu'elles ne soulèvent pas d'objection de principe à ce type de démarche.

Dans la mesure où la liste est limitée aux adhérentes, le principe de ce type d'envoi est admis par toutes.

**Parution des Actes de la journée de 1999 :** Difficulté d'avoir des corrections par les femmes qui sont intervenues dans la journée de l'ANEF (il faut redemander et ce travail est très fastidieux).

**Parution de l'Annuaire des adhérentes :** la confection s'est étalée sur l'année et il est pratiquement prêt, il partira à l'imprimerie fin juin.

La discussion porte sur les moyens à adopter pour améliorer la qualité de la collecte des informations pour le bulletin.

Suggestions : appel aux adhérentes d'envoyer leurs publications chaque année pour le bulletin d'automne.

#### COMMISSION 2 : PUBLICATION

Année peu profitable pour la collection car les auteures ont accumulé retard sur retard d'où la sortie d'un seul bouquin de Claude Cohen-Saphir : Cartographie du féminin dans l'utopie. Le livre qui est très intéressant (et surtout novateur) sera en vente au prix modique de 100 F dès la journée de l'ANEF (voir sommaire dans la rubrique « Livres » du présent bulletin).

#### Projets pour l'année suivante :

- 1 - sur la prostitution de Gail Pheterson ;
- 2 - sélection de textes de Françoise Collin (dimension politique et féminisme) ;
- 3 - Actes du colloque d'Heistadt sur Simone de Beauvoir (financement allemand) ;
- 4 - Séminaire de Françoise Cellier sur pouvoir et représentation ;
- 5 - Femmes mathématiciennes et artistes (Association des mathématiciennes).





### COMMISSION 3 : INTERNATIONAL

Cette commission n'a que peu fonctionné mais va reprendre des activités plus soutenues dès la rentrée. Plusieurs adhérentes vont se rendre à la quatrième conférence internationale de Bologne d'octobre 2000 : « Body, Gender and Subjectivity ». Il y a aussi la Marche Mondiale des Femmes, à laquelle l'ANEF appelle. La marche mondiale doit se dérouler en plusieurs temps : manifestation d'abord à Paris (17 juin 2000) ; puis à Bruxelles (14 octobre 2000) ; enfin, à New York (17 octobre 2000), la demande étant in fine adressée à l'ONU (une pétition circule sur les thèmes de la pauvreté et de la violence faite aux femmes).

### COMMISSION 4 : UNIVERSITÉ

La brochure éditée en 1995, Les études féministes et sur les femmes en France, doit être impérativement réactualisée au cours de l'année ; Nicky et Annik ont constitué un groupe de travail sur ce thème mais le travail est énorme . D'où un appel à participantes (Erika Flahaut est volontaire).

Il y a eu la journée du 18 décembre 1999 sur « Ecole et sexisme », selon la thématique déterminée au cours de la table ronde de l'année précédente. Cette journée a été un succès. Les femmes des IUFM se sont mobilisées alors qu'elles ne l'avaient pas fait jusque-là ; il en est sorti un projet de constitution d'un réseau national. Les enseignantes des IUFM étant isolées et peu structurées, il faut les aider à se structurer. Appel à participation des adhérentes sur ce projet sachant que Lyon pourrait être « tête de pont » de ce réseau.

Une convention a été signée entre le ministère de l'Education nationale, le Secrétariat d'Etat aux droits des femmes, d'autres ministères et les recteurs sur le thème de l'égalité dans l'école et de la formation des maîtres. Cette convention porte sur toutes les catégories d'enseignement, y compris l'enseignement universitaire (voir le texte dans ce bulletin). Par conséquent, le contexte peut

être favorable pour constituer le réseau national avec les IUFM. La publication des Actes de la journée du 18 décembre est prévue (textes à rendre en juin-juillet).

Au cours de l'année 1999-2000, la commission n'a pas mené d'actions spécifiques sur l'obtention de postes d'études féministes puisque l'ANEF a eu des difficultés ces dernières années à établir une liste de chercheuses éventuellement demandeuses de ces postes. D'où l'idée de travailler plutôt sur les programmes.

Après débat, et en dépit des obstacles soulevés, le principe est adopté de remettre en œuvre des démarches visant à faire pression pour l'obtention de postes fléchés.

### **Rapport financier**

Constance du nombre des adhérentes (132 dont 118 individuelles), mais ce phénomène cache un renouvellement constant des inscriptions.

Les comptes sont positifs, nous permettant d'envisager des actions plus dynamiques.

#### **Projets : le r seau**

En 1995, le DEA de Paris 7 (CEDREF) n'a pas été renouvelé d'où la constitution en programme pluri-formations (PPF) avec Paris 8, le GEDISST, Nanterre, etc. Jusqu'à présent, dans ce cadre, les réalisations ont été les suivantes : communication entre les chercheuses, colloque « 25 ans d'études féministes, l'expérience Jussieu », dont les Actes vont paraître. Des journées théoriques (Lévi-Strauss, Adorno, Foucault) ont eu lieu ou vont avoir lieu. Il s'agit maintenant de demander le renouvellement, mais avec la perspective de créer un réseau national entre les universités concernées (Toulouse, Lyon 2, Paris 7, Paris 8). Des réunions informelles ont eu lieu. Où institutionnaliser le réseau ? Nécessairement à Paris, car les contrats quadriennaux sont en cours de renouvellement. Le principe de constituer le réseau ayant été

admis il reste encore des problèmes non résolus : contenu précis du programme, budget et modalités de régulation entre participants, etc. On envisage de faire un comité de pilotage représentant les différentes universités et les différents centres de recherche.

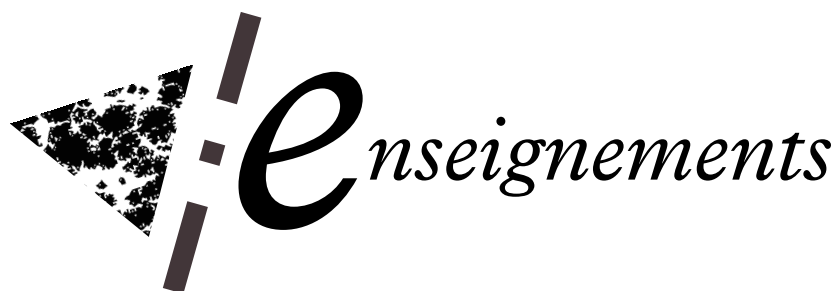
**Le problème actuel :** quel titre donner ? Quels mots-clés ? Quelle orientation scientifique annoncer ou adopter ou est-ce un fourre-tout féministe, le plus large possible ? Quels thèmes formuler ? Le projet doit être déposé avant juin (donc rédigé par un petit groupe) mais une assemblée large doit le préciser et le constituer réellement le 23 septembre 2000.

Adoption du rapport moral et du rapport financier (à l'unanimité).  
Election du C.A. : 40 votantes  
Unanimité sauf H. Rouch (unanimité moins 2), N. Décuré et D. Fougeyrollas (moins 1).

Photo Nicole Décuré



Nazaré, Portugal, 1995.



# Enseignements

*Convention pour la promotion de l'égalité  
des chances entre les filles et les garçons,  
les femmes et les hommes  
dans le système éducatif*

Signée le 25 février 2000

Les évolutions de la société ont permis l'accès des femmes à tous les domaines professionnels et la réussite scolaire des filles est aujourd'hui incontestable.

La loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 précise, dans son article premier, que le service public de l'éducation contribue à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cependant, ces évolutions masquent un accès inégalitaire des femmes et des hommes au marché du travail. De nombreuses filières professionnelles restent de fait peu ouvertes aux filles, puisque 60 % des femmes exercent des métiers qui ne représentent que 30 % des emplois. Le taux de chômage des femmes est de 12,5 % contre 9 % pour les hommes (décembre 1999). Elles occupent, pour 60 % d'entre elles, des postes d'ouvrières ou d'employées et représentent 80 % des emplois à temps partiel et à bas salaire. Cette inégalité de carrière est soulignée par un écart moyen de rémunération entre hommes et femmes d'environ 25 %. Leur accès aux postes de responsabilité reste limité dans les

secteurs de l'économie, de la recherche, de la culture et de la politique.

Un travail conjoint a déjà été initié entre le ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie et les instances chargées des Droits des femmes, et a donné lieu à la signature de deux conventions en 1984 et en 1989, cette dernière étant plus précisément centrée sur l'ouverture aux filles des enseignements technologiques et professionnels.

Il s'agit aujourd'hui, pour le système éducatif, d'aller plus loin et de définir une politique globale d'égalité des chances entre les sexes en direction de tous ses acteurs, du préélémentaire à l'enseignement supérieur, de la formation initiale à la formation tout au long de la vie.

L'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons, la possibilité d'accéder à tous les rôles sociaux, la promotion d'une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes constituent des enjeux prioritaires au regard notamment :

- de la mise en place d'une pédagogie et d'un suivi individualisés des élèves, qui tiennent compte de la diversité de leurs parcours ;
- des enjeux introduits par le développement des technologies et des perspectives d'emploi ainsi créées ;
- de la construction d'un système éducatif et d'un marché de l'emploi ouverts sur l'Europe.

L'Union Européenne, qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes l'un des axes prioritaires des politiques de l'emploi des Etats-membres, nous engage à poursuivre dans cette voie. Des fonds structurels européens seront d'ailleurs mobilisés pour financer les actions engagées en ce sens au niveau national et régional.

La réussite de cette politique passe par la mise en œuvre d'une convention portant, dans une première étape, sur la période

2000-2003. Elle suppose une impulsion nationale pour certains aspects. Elle exige un engagement fort de l'Education nationale et de l'enseignement agricole, respectivement au niveau académique et régional, mais également à tous les niveaux, en collaboration avec les services déconcentrés des Droits des femmes, les collectivités locales et les associations. Du préélémentaire à l'enseignement supérieur, cette action engage tous les personnels de l'éducation.

À cet effet, les ministres sont convenus des mesures suivantes :

1 – AMÉLIORER L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES FILLES ET DES GARÇONS ET VEILLER À L'ADAPTATION DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE AUX PERSPECTIVES D'EMPLOI

La situation actuelle du marché de l'emploi se caractérise par un chômage important des femmes dans un certain nombre de secteurs aux débouchés réduits et par la sous-représentation des filles dans les secteurs porteurs d'emplois, notamment dans les filières scientifiques et technologiques, ainsi que dans celles des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il s'agit donc de faire prendre conscience aux élèves et à leurs parents, aux étudiants et à l'ensemble de la communauté éducative, des enjeux de l'orientation en termes d'insertion professionnelle, et de les mettre en garde contre les stéréotypes attachés aux rôles sociaux féminins et masculins qui déterminent les choix d'orientation. Plus largement, l'orientation devra être améliorée dans le sens d'un meilleur équilibre entre les filles et les garçons dans le choix des filières et des métiers.

Les actions prévues poursuivent un double objectif :

- accompagner individuellement les filles et les garçons au moment de leurs choix d'orientation, au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur, par les actions des enseignants et des conseillers d'orientation-psychologues, en y associant l'ensemble de la communauté éducative ;

- promouvoir une information générale tout au long de la scolarité et du parcours de formation, sur les filières, les métiers et la situation de l'emploi, en intégrant systématiquement la dimension sexuée.

Ces deux objectifs seront atteints en instaurant les outils suivants :

1.1 – Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons

▲ Intégrer dans le rapport annuel réalisé par les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, une analyse de la situation comparée des filles et des garçons dans l'établissement qui comportera des objectifs chiffrés et déterminera les mesures à prendre si un rééquilibrage s'impose.

Cette analyse sera examinée en conseil d'administration, diffusée aux parents d'élèves et portée à la connaissance des étudiants.

▲ Développer l'information générale à disposition des élèves, des étudiants et du corps enseignant sur l'égalité des chances. Des séances d'information seront dispensées notamment par les cellules universitaires d'information et d'orientation qui devront disposer de moyens renforcés à cet effet.

▲ Développer l'information des professeurs principaux en intégrant dans « le mémento du professeur principal », en lien avec l'ONISEP, des données sexuées et des informations plus significatives sur la situation de l'emploi des femmes et des hommes.

▲ Prendre en compte systématiquement dans les conseils de classes et les réunions de parents, la dimension sexuée de l'orientation, à l'aide notamment de documents élaborés par l'ONISEP et les services académiques d'information et d'orientation (SAIO).

▲ Evaluer et diffuser les expériences, déjà en cours dans plusieurs académies, sur le renforcement du travail avec les familles concernant les choix d'orientation et sur la mise en œuvre d'un



accompagnement systématique de l'orientation afin de mieux prendre en compte le projet personnel de l'élève.

▲ Inscrire systématiquement la question de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans les objectifs d'éducation à l'orientation.

▲ Etudier les populations d'étudiants des écoles d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire et examiner les conditions d'admission.

▲ Réaliser des études dans l'enseignement supérieur, sur les réorientations en cours de DEUG identifiant les cursus des filles et des garçons. Les critères de sélection pour l'accès aux diplômes professionnalisés à tous les niveaux et tout spécialement au niveau Bac+5, seront analysés dans la même perspective.

#### 1.2 – Veiller à l'adéquation entre les filières de formation et les perspectives d'emploi

L'objectif est, d'une part, de favoriser une meilleure information sur les débouchés professionnels des différentes filières afin de permettre aux élèves, aux étudiants et aux familles de choisir le cursus le mieux adapté aux dispositions de l'élève, d'autre part de veiller à une meilleure adéquation entre les diplômes (contenu et niveau) et les débouchés professionnels. Il convient donc :

a) De suivre l'insertion professionnelle des élèves en ciblant, à court terme, sept secteurs à titre de test, en partenariat avec les professions concernées

Mener une étude statistique sexuée sur trois ans, portant sur l'orientation des filles et des garçons pour tous les niveaux de qualification dans des domaines sensibles comme, par exemple :

– des secteurs porteurs d'emplois : informatique (dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication), électronique-électrotechnique-automatisme, comptabilité-gestion-finances, agro-alimentaire ;

- des secteurs posant des problèmes de débouchés professionnels pour certains niveaux de qualification, secrétariat, textile-habillement, psychologie et sociologie.

L'insertion des filles et des garçons à la sortie de ces formations sur le marché du travail fera également l'objet d'un suivi.

- b) De favoriser l'accueil et l'insertion des filles dans les filières d'avenir

Développer l'information générale sur les filières et les métiers des domaines scientifiques, technologiques et professionnels.

Relancer la réflexion et mener une campagne d'information sur « femmes et sciences », afin de développer l'accès des filles aux filières scientifiques (classes préparatoires, écoles d'ingénieurs, études doctorales, etc.)

- Développer les initiatives valorisantes, à l'instar du prix de la vocation scientifique et technique ou d'initiatives du monde économique, qui identifie et valorise l'action positive des femmes dans ces domaines.
- Fixer des objectifs de progression des filles dans les filières d'avenir en partenariat avec les professions. L'ensemble des formations diplômantes et qualifiantes, dans le cadre en particulier de l'enseignement intégré, doit être proposé sans discrimination à l'ensemble des élèves, afin de parvenir à l'insertion des filles dans l'entreprise. Les chefs de travaux et les tuteurs en entreprise devront être sensibilisés à l'égalité des chances.
- Veiller à ce qu'un accompagnement vers l'emploi soit mis en œuvre, le cas échéant par des conventions passées au niveau local. Il s'agit de renforcer, en ce qui concerne l'emploi des femmes, le partenariat établissement-entreprise, et d'inciter les entreprises et les branches professionnelles à un renouvellement de leur image et à une réflexion de fond sur les obstacles à l'intégration et à la promotion des femmes.

- Inciter les collectivités territoriales et les responsables du patrimoine à poursuivre les mesures d'adaptation des locaux (vestiaires et toilettes pour les filles...), permettant l'admission dans tous les établissements scolaires et universitaires des filles comme des garçons. De même, les logements et équipements sanitaires des lycées et des cités universitaires doivent être systématiquement adaptés à la présence des filles comme des garçons, en respectant leur mode de vie spécifique.
- Appliquer les mêmes recommandations aux établissements d'enseignement agricole, notamment en raison du rôle majeur des internats dans cet enseignement.

c) D'adapter les filières pour lesquelles il existe des difficultés importantes d'insertion professionnelle

▲ Accélérer la rénovation des diplômes professionnels, en particulier des filières tertiaires et médico-sociales dans l'optique d'une meilleure adaptation à l'emploi (CAP, BEP et baccalauréat, études supérieures dans les domaines paramédicaux, etc.). La mission générale d'insertion du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie sera associée à cette réflexion, en lien avec les services de la santé et de l'action sociale pour ce qui concerne les diplômes professionnels des secteurs médico-sociaux et éducatifs.

▲ Permettre au lycée, comme dans l'enseignement supérieur, des parcours individualisés. En particulier, la réorientation par des passerelles ou d'autres modalités de remise à niveau peut permettre à des filles ayant suivi d'autres formations de se diriger, notamment, vers les secteurs scientifiques ou technologiques.

### **1.3 — Ouvrir plus largement l'accès à la formation et aux diplômes tout au long de la vie**

▲ Renforcer l'égal accès des femmes et des hommes à la formation et à la qualification par la validation des acquis. Afin de

permettre à un plus grand nombre d'adultes engagés dans la vie professionnelle de valider leur expérience, la loi du 20 juillet 1992 portant validation d'acquis professionnels pour la délivrance de diplômes sera élargie. L'ensemble des diplômes délivrés par l'Etat seront désormais accessibles par cette voie. Cette mesure bénéficiera tout particulièrement aux femmes adultes dont la formation initiale était généralement inférieure à celle des hommes, et dont les parcours professionnels ont été plus discontinus. Sur la base de ce nouveau cadre juridique, des actions visant à la reconnaissance de l'expérience des femmes ne disposant pas aujourd'hui d'une qualification professionnelle seront engagées.

▲ Offrir un accès facile et rapide à l'information et à l'orientation sur la formation tout au long de la vie en garantissant aux femmes un conseil personnalisé, notamment dans le cadre de la plate-forme nationale d'accueil et d'orientation à distance du Conservatoire des arts et métiers (CNAM) et du Centre national d'enseignement à distance (CNED).

## 2 – PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION FONDÉE SUR LE RESPECT MUTUEL DES DEUX SEXES

L'objectif d'élargissement des choix professionnels, au-delà de l'accompagnement des choix d'orientation, exige une action dès le plus jeune âge sur les représentations des rôles respectifs des hommes et des femmes. Il se double d'un aspect plus ambitieux : favoriser une société plus égalitaire et respectueuse des différences.

### **2.1 — Intégrer dans les programmes d'éducation civique et d'éducation à la citoyenneté, la réflexion sur les rôles sociaux respectifs des hommes et des femmes**

L'heure de « vie de classe » au collège, au lycée et au lycée professionnel sera un moment privilégié d'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les supports distribués à chaque rentrée scolaire intégreront cette dimension.

## 2.2 — Elargir et généraliser l'information sur la connaissance du corps dès la maternelle, dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, et pour ce faire :

▲ Utiliser les nouveaux modules d'éducation à la santé au collège pour améliorer la connaissance du corps et celle de la contraception et intégrer une éducation non sexiste fondée sur le respect mutuel entre les filles et les garçons.

▲ Former les personnels concernés et élaborer des outils pédagogiques (manuels, vidéos, etc.).

▲ Généraliser la mise en place de comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

## 2.3 — Prévenir les violences sexistes

La violence, sous toutes ses formes, est favorisée par les stéréotypes concernant le rôle des sexes. C'est pourquoi il est nécessaire de faire réfléchir les élèves sur les relations entre garçons et filles, l'égalité, les rapports de pouvoir et la violence. Il convient de :

▲ Privilégier des approches pédagogiques susceptibles de dénoncer les mécanismes traditionnels de domination pour les remplacer par l'apprentissage de modèles relationnels respectueux et égaux. Cette approche réclame notamment un accompagnement du contenu des programmes et une attention portée au choix des manuels scolaires dès le primaire, afin que des livres de littérature jeunesse proposés dans les classes.

A l'école élémentaire, un programme spécifique d'éducation fondé sur le respect mutuel des deux sexes sera élaboré par le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie et le service des Droits des femmes.

▲ Trouver des modes d'action adaptés contre les violences subies par les filles, en développant un accueil et une écoute des victimes de violences, en fournissant une information sur les lieux

d'accueil et en incluant dans le programme d'études de l'observatoire de la vie étudiante une enquête sur les violences.

▲ Intégrer la dimension de la lutte contre les comportements sexistes dans les campagnes de sensibilisation, en partenariat avec la police, la gendarmerie, la magistrature, le service des Droits des femmes.

▲ Articuler la lutte contre les violences subies par les enfants avec la lutte contre les violences conjugales. Des violences subies par la mère ont de graves retentissements sur le développement de l'enfant, même s'il n'en est que témoin. Les conséquences constatées soulignent l'interdépendance des phénomènes de violences conjugales et de maltraitance infantile ainsi que les facteurs de risques encourus.

▲ Produire des informations et des statistiques sexuées sur les violences sexuelles en milieu scolaire à destination des élèves et des parents.

▲ Inscrire dans le règlement intérieur l'obligation pour tous d'adopter et de faire respecter des attitudes non sexistes y compris dans des comportements généralement non stigmatisés.

### 3 – RENFORCER LES OUTILS DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA FORMATION DES ACTEURS

Les différents objectifs de la présente convention doivent, pour aboutir à des réalisations concrètes qui soient inscrites dans la durée, s'appuyer sur des outils de promotion de l'égalité et une formation adaptée des acteurs.

#### **3.1 — Faire prendre en compte la dimension de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans les projets des établissements**

Intégrer une politique d'égalité des chances dans les projets académiques, les projets régionaux de l'enseignement agricole, les projets d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que les contrats quadriennaux des établissements universitaires. Ces projets pourront comporter des actions en faveur de

l'élargissement des choix d'orientation des filles, en mettant en place des modules passerelles permettant des réorientations, en fixant des objectifs quantifiés, ainsi que des actions concernant l'orientation, la santé, la citoyenneté, les droits de la personne.

### **3.2 — Former l'ensemble des membres de la communauté éducative | égalité des chances**

▲ Introduire systématiquement une formation spécifique dans la formation initiale des enseignants au sein des IUFM, des centres de formation des conseillers d'orientation-psychologues, du centre de formation de la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, ayant pour thème l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons, les rôles sociaux des hommes et des femmes, l'identification des stéréotypes. Introduire de même une formation spécifique dans la formation initiale des personnels d'éducation-surveillance et des autres agents de la communauté éducative de l'enseignement agricole.

▲ Elaborer un module de formation sur l'égalité des chances pour la formation continue des personnels de l'ensemble de la communauté éducative. Ce type de formation concernera également les membres des corps d'inspection et les personnels de direction.

▲ Mettre en place une politique globale d'information et de formation à la question de l'égalité dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (conférences des présidents, directeurs d'établissements et équipes de direction, enseignants, associations d'étudiants, etc.).

▲ Diffuser aux enseignants un matériel pédagogique adapté, notamment la brochure « Filles et garçons à l'école, une égalité en construction » (CNDP, 1999).

▲ Créer des centres de ressources pour l'information de la communauté pédagogique utilisant les nouvelles technologies de communication et mettant en place des banques de données académiques, nationales et européennes. Le service Internet sur

l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans l'éducation permet, à cet égard, de rassembler les outils en matière de pédagogie, d'ouvrir un espace de débats et d'échanges de pratiques.

▲ Tenir compte des différences entre filles et garçons concernant le rapport au savoir, en particulier dans les travaux pluridisciplinaires encadrés.

### **3.3—Valoriser le rôle des femmes dans les enseignements dispensés et assurer leur égalité d'accès aux postes de responsabilité au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole**

a) Valoriser le rôle des femmes dans les enseignements dispensés

▲ Evaluer la place faite aux femmes dans les programmes, rappeler l'apport des femmes dans tous les champs du savoir et dans les matières enseignées et introduire des contenus relatifs à la construction des rôles sociaux.

▲ Poursuivre la réflexion sur les outils pédagogiques et les manuels scolaires. Un prix annuel sera créé pour mettre en valeur les réalisations les plus novatrices.

▲ Veiller à l'image et à la présence de femmes dans les documents de communication des ministères et établissements engagés par la présente convention. La féminisation des noms de métiers sera poursuivie en référence au guide élaboré par l'Institut national de la langue française du CNRS.

▲ Développer la recherche universitaire consacrée à l'étude de la situation des femmes en France et au niveau international et augmenter les échanges avec les universités des autres pays.

b) Assurer l'égalité d'accès des femmes aux postes de responsabilité

▲ Développer une approche volontariste pour l'accès des femmes aux postes de responsabilité, tant à la direction des



établissements qu'au sein de l'administration, lors de l'élaboration des contrats d'objectifs que les ministères doivent mettre en place à partir de l'an 2000, en application des propositions du rapport d'Anne-Marie Colmou remis au ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de la Décentralisation en février 1999.

▲ Veiller à une meilleure représentation des femmes et des hommes dans la composition du Conseil national des programmes et des groupes techniques disciplinaires, ainsi que dans la composition des jurys de concours et de recrutement.

▲ Relever et identifier par des études et lever les obstacles à l'égal accès des femmes aux postes de décision, aux promotions et aux bourses.

▲ Intégrer des données sexuées dans les bilans sociaux des établissements d'enseignement et de recherche.

### **3.4 — Accro tre les donn es statistiques, en int grant les param tres sur la diff rence des sexes,**

selon les recommandations du rapport interministériel sur les statistiques sexuées de décembre 1999. En assurer une large diffusion afin de fournir des éléments de réflexion aux responsables des politiques locales. Pour le ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, il sera demandé aux directions et particulièrement à la Direction de la programmation et du développement, de sexuer systématiquement toutes ses statistiques et d'en assurer la publication.

## **4 – MISE EN ŒUVRE**

▲ La mise en œuvre de cette convention sera assurée par un comité national de pilotage et de suivi interministériel.

▲ Celui-ci s'appuiera sur des groupes interministériels implantés dans chaque académie (délégations régionales et missions départementales aux Droits des femmes, syndicats professionnels, chambres consulaires, services déconcentrés du ministère de

l'Emploi et de la Solidarité, de l'Agriculture et de la Pêche et des associations compétentes) et sur le réseau des chargés de mission académiques à l'égalité des chances, renforcé à cet effet.

▲ Un bilan des actions réalisées sera élaboré et rendu public chaque année.

▲ Parallèlement, afin d'évaluer l'efficacité des dispositifs mis en œuvre depuis la première convention signée entre le ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie et le ministère des Droits de la femme en 1984, un rapport sera publié et diffusé aux acteurs.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité, MARTINE AUBRY ;  
le ministre de l'Education nationale, de la Recherche  
et de la Technologie, Claude Allègre ;  
le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Jean Glavany ;  
la ministre déléguée chargée de l'Enseignement  
scolaire, Ségolène Royal ;  
la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes et à la Formation  
professionnelle, Nicole Péry.

### *Les enseignants-chercheurs à l'université. La place des femmes*

Rapport à Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur au ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, par Noria Boukhobza, Huguette Delavault et Claudine Hermann, mars 2000.

(<http://www.education.gouv.fr/rapport/femme/resume.htm>)

Avec ses 14 % de femmes parmi les professeurs d'université et ses 34 % parmi les maîtres de conférences, la situation de la France est une des meilleures d'Europe, constate d'emblée le rapport. Cependant il n'est pas possible de se satisfaire de ce « plafond de verre », d'autant que les chiffres du CNRS : 37 % de

femmes parmi les chargés de recherche et 21 % parmi les directeurs sont nettement meilleurs. Pourquoi le « plafond de verre » est-il moins bas dans un organisme dont la mission principale est la recherche seulement ?

Différents paramètres sont analysés : l'effet de la discipline, l'évolution des effectifs enseignants, les étapes de la carrière, l'influence des instances de recrutement et de promotion. Puis afin de proposer quelques explications les acteurs, enseignants-chercheurs, hommes et femmes ont été interrogés sur leur perception de leur carrière, sur leurs ambitions et leurs difficultés.

Quelques remarques sur les tableaux et graphiques qui permettent de comparer les disciplines et de prendre la mesure des évolutions : en lettres on trouve une quasi-parité parmi les maîtres de conférences, mais seulement 27 % parmi les professeurs. Alors que les pourcentages féminins les plus faibles s'observent en sciences : 29 % parmi les MCF, moins de 10 % parmi les professeurs. Ou encore en science politique : 29 % parmi les MCF, 6,6 % parmi les profs (alors qu'elles sont 25,8 % des professeurs de droit privé et 20,7 % en droit social). Un indicateur statistique montre la disparité des chances de devenir professeur pour les MCF. Il est, pour l'ensemble des disciplines, de 44 % pour les hommes, et seulement de 18 % pour les femmes.

Pour analyser les distorsions constatées sur les trajectoires universitaires, les auteures ont réalisé une vingtaine d'entretiens auprès d'enseignants-chercheurs des différentes disciplines, à Paris et en province. Ceux-ci se sont montrés surpris d'inégalités persistantes dont ils n'avaient souvent pas conscience (sauf en sciences). Pour expliquer le constat chiffré qui leur était présenté, ceux-ci ont avancé un certain nombre d'explications. Il y a d'abord des freins à l'évolution de la carrière des femmes, qui jouent au niveau de l'institution. En sciences, c'est la faible place des femmes dans la filière qui est soulignée, et l'explication est renvoyée en amont, dans l'orientation différentielle selon le sexe. Il s'agit là, pour certaines, de la construction du « féminin et du masculin » dès

l'enfance qui attribue aux maths un signe masculin. En lettres et en sciences humaines, où les femmes sont plus nombreuses, on remarque que faire des recherches sur les femmes est un frein majeur tant lors du recrutement que pour l'évolution de carrière. A comparer la carrière des hommes et des femmes, les auteurs notent que ceux-là ont bénéficié de soutiens et de réseaux qui font défaut à celles-ci. C'est le directeur de thèse dont l'influence a été déterminante, dans un système où joue la cooptation de fait ou le mandarinat, et qui tend à la reproduction. Les femmes, notent-elles, ne savent pas ou ne pensent pas à créer des réseaux comme les hommes, elles s'éloignent de leur université d'origine parce qu'elles ne sont pas élues « candidate locale » et se présentent avec leurs seules compétences sans disposer d'appuis, sans stratégies de visibilité. L'âge joue en faveur des hommes, plus facilement recrutés quand ils sont jeunes et que s'ouvre devant eux une brillante carrière, tandis que pour les femmes, l'âge de l'habilitation est aussi celui de la maternité. Après quoi elles sont considérées comme trop âgées.

Mais ce sont aussi les fonctions exercées à l'université qui renforcent les inégalités de carrière. Les femmes investissent davantage dans l'enseignement, qui n'est pas valorisé dans l'évolution de carrière. Elles occupent plus nombreuses des postes de responsabilités administratives (directrice, directrice adjointe de département ou d'UFR), tâches que les hommes trouvent ingrates et peu valorisées. Ils leur préfèrent la direction, ou sous-direction de laboratoires de recherche, de DESS, la présidence de commissions de spécialistes, et ils sont plus visibles à des postes valorisés et stratégiques. « Finalement, notent les auteures, c'est un nouveau partage entre le dedans dont les femmes gèrent l'espace tandis que le pouvoir des hommes s'exerce dans le dehors que constituent les colloques internationaux, les contrats de recherche, les comités de lecture ». Comme si les femmes reproduisaient « des fonctionnements qui s'opèrent dans leur espace privé ». La situation familiale des femmes est considérée comme expliquant leur retard de carrière par les hommes, qui ne semblent pas avoir

de situation de famille à gérer. Les femmes, pour leur part, déclinent les difficultés rencontrées, les choix et les renoncements. Etre célibataire permet d'être dans la course de la compétition, mais exclut d'une certaine sociabilité de l'université ; être turboprofs rend difficile d'avoir des enfants ; quant aux mères de familles elles sont freinées dans leur carrière, soit qu'elles privilégient la carrière du mari, soit qu'elles connaissent « un trou dans la recherche » pendant leurs congés de maternité. On peut aussi mettre en lumière des « freins subjectifs ». Les hommes ont l'ambition de devenir professeur et l'esprit de compétition est valorisé pour les hommes, tandis que les femmes peuvent avoir d'autres objectifs, comme une mutation qui permette le rapprochement avec un conjoint ou avec des parents. L'autocensure fonctionne pour elles, qui n'ont pas assez confiance en elles pour se croire capables d'occuper plusieurs fonctions, ni dans un hasard qui « ne fonctionne pas pour elles » comme il fonctionne pour les hommes.

Comment faire progresser la situation ? Il faut d'abord améliorer la connaissance du problème par le développement de données statistiques sexuées, comme le recommande la circulaire du Premier ministre du 9 février 2000. Il faudrait rassembler et rendre accessibles ces données, les analyser par discipline tant au plan national qu'à celui de chaque université. Pour s'attaquer aux stéréotypes, la convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, prévoit de mener des actions tant au niveau du lycée que de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne le déroulement de carrière, les enseignants chercheurs partagent leur activité entre enseignement, recherche et administration ; ces trois activités devraient être évaluées équitablement.

Il faut noter que le taux de femmes enseignantes des universités est nettement plus élevé en France et en Italie (11 à 14 % de femmes parmi les professeurs) que dans les pays scandinaves, en Allemagne et aux Pays-Bas (autour de 5 %). Des actions positives ont été décidées en Autriche (embauche préférentielle d'une femme, à qualité égale, jusqu'au seuil de 40 %) ;

bourses de thèses réservées à des étudiantes en Suisse, Allemagne, Grande-Bretagne ; des déléguées à l'équité sont présentes dans les commissions de recrutement des universités suisses et allemandes.

On peut donc constater qu'il n'y a pas de corrélation entre la place des femmes à l'université et le développement des études féministes. L'université française se trouve être parmi les plus féminisées et les moins féministes. Reste à espérer que la prise de conscience de cette situation paradoxale encourage des changements. La direction de l'enseignement supérieur annonce qu'elle accompagnera les établissements qui adopteront une démarche volontariste de promotion de l'égalité des chances. Mais on sait bien que ce volontarisme n'existera que si nous continuons à nous battre sur les deux tableaux. Les actions positives mises en place dans d'autres pays d'Europe sont tout aussi nécessaires en France et la reconnaissance des études féministes beaucoup plus qu'ailleurs.

Françoise Picq

## Université Lumière-Lyon 2

Pour tout contact : Le CLEF, Centre Lyonnais d'Etudes féministes, qui est un centre de documentation et de recherches, et bibliothèque de prêt, ouvert à tous et à toutes, étudiant-e-s et enseignant-e-s chercheurs.

Les permanences sont les mardis, 15 h-18 h, salle 226 K (Institut de psychologie), tél : 04 78 77 24 84.

### PREMIER CYCLE

#### Sexe et genre

U.V. de découverte, 1<sup>re</sup> année, 1<sup>er</sup> semestre  
Cours magistral

#### ***Sexe, travail et parentalité***

Annick MARNAS (sociologie)

L'activité professionnelle sera étudiée en lien avec le niveau de formation, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants des hommes et des femmes, toutes choses qui conditionnent différemment leur taux d'activité.

Validation du CM : examen écrit et 3 TD à prendre dans ces modules

(Validations des TD : exposés et/ou examens sur table en fin de semestre)

#### **1. Le féminisme américain**

Colette COLOMB-BOUREAU (civilisation américaine)

Cet enseignement se propose d'étudier des textes et des documents illustrant l'histoire du mouvement féministe américain au XIX<sup>e</sup> siècle. Il montrera les prolongements politiques, sociaux et culturels de ce passé jusque dans les événements de l'actualité la plus récente. En particulier, il s'attachera à comprendre comment émerge une conception nouvelle de l'égalité à travers l'étude de

cas spécifiques (NOW, Equal Rights Amendment, Affirmative Action, abortion, sexual harassment, political correctness...)

L'enseignement se fera en français, mais les textes étudiés seront en anglais. Une bonne compréhension de l'anglais écrit est donc exigée.

Contrôle : commentaire de texte, en anglais ou en français (au choix de l'étudiant, durée 2 h. )

## **2. Enjeux de la procréation**

Laurence TAIN (sociologie démographique)

On étudiera les calendriers de la procréation pour chaque sexe (planification des naissances, etc.) et les enjeux démographiques sous-jacents, en prenant l'exemple particulier de la procréation médicalement assistée.

Validation : exposés ou fiches de lectures.

## **3. Femmes, pouvoir et politique**

Michèle BACOT-DECRIAUD (Institut d'études politiques)

Ce thème doit permettre d'étudier comment les femmes sont devenues des citoyennes, par une approche socio-politique. C'est à la fois le problème de l'obtention du droit de vote et de l'éligibilité mais aussi des comportements et représentations des femmes en politique. Il s'agira de montrer comment le droit de participer à la vie politique a été difficilement conquis et comment il reste encore sous-exploité. On verra comment on est passé de la « mort civile » des femmes au droit de suffrage avec la mise en évidence des représentations liant pouvoir politique et exercice de la puissance masculine, ainsi qu'une certaine idée de la femme, et la présentation des arguments avancés contre l'émancipation politique des femmes (influence de l'Eglise, incompatibilité entre l'accès des femmes à la vie politique et leur mission dans la famille, inaptitude par « nature » à la vie politique, manque de maturité politique, indifférence à la vie politique.)



On verra aussi comment les femmes ont changé dans la manifestation et l'expression de leur vote et comment elles se heurtent à des réticences de la classe politique, la mixité des institutions n'étant pas toujours véritablement acceptée ni par les acteurs, ni par les observateurs de la vie politique.

#### **4. F minin/masculin dans la littérature**

Merete STISTRUP JENSEN (littérature)

L'écriture, comme ses alentours — critique littéraire (extraits de presse), commentaires, entretiens et réflexions des écrivains sur leur travail de création — forment des matériaux propices à l'étude des représentations de la différence des sexes. Ces représentations connaissent, bien sûr, des modifications historiques importantes.

Dans un premier temps, on situera la problématique (thèmes, discours, genres) dans la perspective de l'histoire littéraire à travers quelques ouvrages clés, du côté de la littérature comme du côté de la critique.

Dans un deuxième temps, un ensemble de textes littéraires du XX<sup>e</sup> siècle sera étudié. Le dialogue romanesque sera l'objet d'un intérêt particulier, tant par rapport à la répartition traditionnelle des rôles sexuels dans la conversation que par leur mise en question, par exemple dans certains textes récents. On abordera de façon secondaire la réception concernant les œuvres.

#### **5. Rites d institution et sexuation en Afrique**

Odile JOURNET (ethnologie)

Dans toutes les sociétés, le sexe, donnée de nature, est l'objet d'une élaboration sociale. De la naissance à l'allaitement et au sevrage, les pratiques sociales sont différenciées selon les sexes. Ce processus de sexuation, objet d'un contrôle social permanent, est renforcé par des rites spécifiques instituant entre les sexes une séparation posée comme radicale — en Afrique, les ressources imaginaires (contes) et symboliques (mythes, croyances religieuses) fondent ce qui peut être nommé un système.

## **6. Discours médicaux, contre le social des corps et rapport aux modèles**

Christine DURIF-BRUCKERT (psychologie)

Approche psycho-sociologique et anthropologique.

Nous aborderons les modalités contemporaines du contrôle social (stratégies, diffusion, finalités) essentiellement par le biais du discours médical, en pointant plus particulièrement quelques aspects :

– des mécanismes du pouvoir médical et des savoirs scientifiques, ainsi que l'idéologie qu'ils véhiculent vis-à-vis du corps, de la santé, de la sexualité des femmes ;

– des relations souvent complexes qui s'établissent entre ce qui est défini, formulé et imposé socialement, et les réactions individuelles, des femmes principalement, au modèle légitime (formes et degrés de résistance, d'adhésion ou de soumission).

Nous prendrons plus particulièrement comme domaines d'analyse les discours sur la diététique, les formes du corps, la reproduction (maternité, contraception, avortement), et travaillerons plus précisément sur les notions de normes et modèles, ainsi que sur la question de l'articulation entre représentations sociales et individuelles.

## **7. Travail des femmes et protection sociale au XX<sup>e</sup> siècle**

Michelle ZANCARINI-FOURNEL (histoire)

Cette UE se propose de voir, avec le regard de l'histoire, comment les questions du travail, des familles et de l'intervention de l'Etat dans le privé par le biais de la protection sociale se sont progressivement imbriquées à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'UE consistera en des travaux d'étudiants/tes sur des commentaires de textes et d'images et des exposés sur des thèmes définis à chaque cours, conclus par une synthèse de l'enseignante. L'évaluation du travail se fera par un exposé oral ou un dossier écrit et un devoir sur table.

**8. Femmes et soci t s ouvri res**

Claire BERTHET (histoire)

A partir de textes et de divers documents historiques (statistiques, iconographie, littérature...), nous essayerons d'analyser la place/les places des femmes dans les sociétés et sociabilités ouvrières, plus précisément dans le monde du travail et dans la sphère hors travail, en établissant une chronologie qui suit les principales phases de l'industrialisation de l'Europe occidentale, depuis les débuts de la révolution industrielle jusqu'à la deuxième guerre mondiale. On tentera de ce fait d'apporter des repères chronologiques ainsi qu'une approche des différents types de documents historiques et des méthodes de l'étude historique.

UV OPTIONNELLES EN LETTRES

2<sup>e</sup> année du DEUG de lettres modernes (Faculté des lettres)***Féminin/masculin***

Michèle FONTANA

(1<sup>er</sup> semestre, 24 h de TD)

Objectif et méthodes : Ce cours est réservé en priorité aux étudiants qui n'auraient pas obtenu celui du 3<sup>e</sup> semestre, et peut lui faire suite. Il se propose d'étudier la problématique du féminin et du masculin dans des oeuvres littéraires françaises. Seront abordés les mythes et les représentations implicites de la différence des sexes, les questions de l'énonciation liées au statut du narrateur ou de la narratrice.

Programme : autobiographies : Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée (Folio) ; Sartre, Les Mots (Folio) ; Doubrovsky, Le Livre brisé (Grasset) ; Ernaux, Les Armoires vides (Le livre de poche).

Contrôle des connaissances : 1<sup>re</sup> session : un exposé oral ou écrit (coef. 1) ; une épreuve écrite (2 h, coef. 1)

Dispensés d'assiduité : une épreuve écrite (2 h, coef. 1)

2<sup>e</sup> session : une épreuve écrite (2 h, coef. 1).

## UV OPTIONNELLES EN PSYCHOLOGIE

2<sup>e</sup> année du DEUG de psychologie (Institut de psychologie)

***Sexualité et sexuation***

Patricia MERCADER

(1<sup>er</sup> semestre, 24 h)

La sexualité (comme catégorie conceptuelle et comme ensemble de pratiques) et la différenciation entre homme et femme s'articulent aussi bien dans les pratiques et les discours sociaux que dans le parcours singulier des sujets humains. Nous étudierons cette articulation dans la perspective du développement de l'enfant, en partant des moments les plus archaïques et des pathologies de l'identité, pour terminer sur les développements adultes.

Nous évoquerons donc successivement : – l'assignation du sexe et ses troubles (intersexualité), – le noyau de l'identité sexuelle et sa pathologie type (transsexualisme), – la problématique phallique comme précurseur de la différenciation adulte des sexes, – l'articulation de la différence des sexes et de la différence des générations dans l'Œdipe masculin et féminin, – la problématique perverse, – le choix d'objet homosexuel, – le choix du conjoint et la problématique de l'amour, – la typologie et l'évolution du couple, – certaines formes pathologiques du lien amoureux (violences conjugales et crime passionnel), – le désir d'enfant.

Validation : examen final sur table sous la forme d'une étude de cas.

***Les premières femmes psychanalystes et Freud***

Annik HOUEL

(1<sup>er</sup> semestre, 24 h)

A partir des écrits des premières femmes psychanalystes disciples de Freud, on verra les enjeux théoriques qu'elles ont pu soulever sur la théorie de la sexualité féminine telle que Freud l'avait comprise. Leurs écrits théoriques mais aussi leurs autobiographies nous aideront à comprendre les obstacles qu'elles ont

pu rencontrer, obstacles extérieurs certes mais aussi internes, sous la forme de sujets qui leur sont restés difficiles d'accès, telle la relation mère-fille.

Il s'agira d'étudier les textes d'Helen Deutsch, de Marie Bonaparte, d'Anna Freud, de Lou Andréas Salomé, de Karen Horney et de Mélanie Klein. Puis d'étudier quelles sont les pistes actuelles de recherche empruntées par les psychanalystes contemporaines (Luce Irigaray, Janine Chasseguet-Smirgel).

Validation : examen final sur table (question de cours).

## DEUXIÈME CYCLE

### Féminin/Masculin

Licence de lettres (Faculté des lettres)

#### **C.1 Féminin/Masculin**

U.V. 34 267 (48 h de TD, annuel)

René-Pierre COLIN, Colette COLLOMB-BOUREAU

Les textes américains seront étudiés en traduction française, mais la connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Objectifs et méthodes : dans la continuité du C1 « Femmes et littérature », étudier l'inscription et la représentation des femmes et de la différence des sexes dans des œuvres littéraires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'accent est mis sur la dimension historique et l'approche théorique.

On étudiera la manière dont l'écriture romanesque ou théâtrale distribue les rôles féminins et masculins, représente les rapports de pouvoir, les contraintes et les rituels d'une société rigide, invente des mises en perspective, des récits et des figures de distanciation.

Programme :

1. René-Pierre Colin : Une vie de Maupassant et d'Ibsen, La maison de poupée.

2. Colette COLLOMB-BOUREAU : Les femmes dans l'espace social américain à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : Henry James, *Les Bostonniennes* (Folio), Edith Wharton, *Le temps de l'innocence* (Garnier-Flammarion).

Contrôle des connaissances : un écrit sur une partie du programme ; un oral sur l'autre partie.

L'UV n'est pas conseillée aux étudiants dispensés d'assiduité.

Maîtrise de lettres

### **C.2 Masculin/F minin**

U.V. 48222 – UV ouverte aux étudiants de lettres, sciences du langage, histoire et anglais.

Merete STRISTRUP JENSEN (48 heures)

Objectifs et méthodes : Etude de la place des femmes (comme personnages, écrivains, lectrices, etc.) et des représentations du masculin et du féminin, ainsi que de leur évolution, dans des œuvres littéraires françaises et étrangères (principalement des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.) La réflexion met l'accent sur la dimension historique et sur les différentes approches théoriques comparées.

Programme : Sorcières.

Dans le monde moderne où on ne brûle plus les sorcières, elles continuent à exercer une fascination et à incarner pour les imaginaires les pouvoirs et les menaces du féminin. Dans l'étude des romans du programme et de l'ouvrage de Michelet, on s'attachera à la représentation de la sorcière, à l'ancrage historique (passé révolu ou monde contemporain), aux structures narratives (position de la voix narrative, points de vue, importance de la rumeur), aux figures de l'altérité. Il sera fait appel à d'autres textes littéraires et à des travaux d'historiens et d'anthropologues, pour éclairer leur analyse.

1. George Sand, *La Petite Fadette*, Garnier-Flammarion ; Barbey d'Aurevilly, *L'Ensorcelée*, Garnier-Flammarion ; Michelet, *La Sorcière*, Garnier-Flammarion (Christine Planté)

2. Elisabeth Gaskell, *La Sorcière de Salem*, Ed. José Corti ; Nathaniel Hawthorne, *La Lettre écarlate*, Folio ; August Stringberg, *Une Sorcière*, dans *Tschandala*, Garnier-Flammarion ; Marie N'Diaye, *La Sorcière*, Minuit.

Maîtrise de psychologie sociale

**Représentations et interiorisation des rôles sexuels dans le monde du travail**

Séminaire, UV 48123, TD 1, annuel.

Annik HOUEL

Ce TD comportera deux volets :

1. Une approche d'ordre psychanalytique permettra d'aborder les enjeux sexuels tels qu'ils se posent au niveau symbolique, en particulier à partir des travaux d'Eugène Enriquez.

2. Une approche centrée sur ce qui se passe concrètement dans le monde du travail permettra d'aborder les problèmes de santé mentale, pour les hommes et pour les femmes, à partir de leurs modes d'interiorisation des rôles sexuels.

**Différence, exclusion, identité, altérité**

Séminaire, UV 48123, TD 1, annuel.

Patricia MERCADER

La différence des sexes et celle des générations — un alphabet de données biologiques, pour reprendre l'heureuse expression de Françoise Héritier — forment le prototype de toutes les catégories qui organisent les sociétés humaines. Mais son fonctionnement doit être interrogé. Est-il fondé sur une reconnaissance de l'altérité, étayage permettant le travail des identifications et l'inscription sociale du sujet ? Se réduit-il à son mode narcissique, le narcissisme des petites différences justement, qui à travers des revendications identitaires rigides et adhésives conduit à une pensée aliénée dont on connaît les dérives (idéologies différentialistes plus ou moins naturalistes, discriminations de toute sorte,

etc.) ? Cette problématique permet d'éclairer des phénomènes aussi divers que certains conflits organisationnels, de nombreux actes de violence, les positionnements sectaires ou intégristes, les inégalités entre hommes et femmes ou encore l'angoisse de l'étranger dans l'expérience du dépaysement...

### **Analyse du cadre et des processus thérapeutiques**

Séminaire, UV 48123, TD 1, annuel.

Christine DURIF-BRUCKERT

Dans la perspective d'une orientation vers le DESS de psychologie et psychopathologies médicales, nous travaillerons, en nous appuyant sur un matériau ethnologique et clinique :

– d'une part sur les caractéristiques du cadre thérapeutique (en tant qu'espace matériel, institutionnel, psychique, symbolique, etc.), les procédures de prise en charge de la maladie et leurs incidences effectives sur les conduites de maladie et les trajectoires des malades ;

– d'autre part sur les mécanismes anthropologiques de l'efficacité thérapeutique et des mécanismes de la guérison.

Les étudiants inscrits dans ce TD effectueront leur recherche en milieu hospitalier ou sur un lieu de soins, auprès des enfants ou des adultes malades : services de prise en charge de pathologies au long cours et/ou chroniques (leucémies, sida, diabète, atteintes cardio-vasculaires, rénales, digestives ou gynécologiques, cancers, greffes, etc.), services de soins palliatifs, maternités, centres de procréations médicalement assistées, centre de traitement de la douleur (à partir de relevés ethnographiques, observations participantes, analyses de situations, recherche-action).

### **La question de l'amour et les deux sexes**

UV 48 124 (24 h) 1<sup>er</sup> semestre

Annik HOUEL

« La composition de l'homme et de la femme montre alors qu'il existe dans le rapport au type de choix d'objet des différences



fondamentales, bien qu'elles ne soient naturellement pas d'une régularité absolue. » (S. FREUD, Pour introduire le narcissisme). Après un rappel des propositions freudiennes sur la question de l'amour, c'est sur l'étude de ces différences fondamentales dans le comportement amoureux et sa pathologie, comme le crime passionnel, que se basera le cours.

Mode de validation : exposés.

— Mémoires de maîtrise de psychologie sociale (avec des sujets « femmes ») soutenus en 1999-2000 :

Nathalie Bosse : L'intégration des filles dans un lycée professionnel du bâtiment

Juliette Leconte-Weisz : Les femmes immigrées maghrébines et la mobilité urbaine.

## Université Paris 7-Denis-Diderot

### *Echanges théoriques et pratiques sur les recherches en cours*

Séminaire d'études féministes.

Rattaché à l'école doctorale, Institut Charles V – Sciences des textes et documents

Responsable : Françoise Basch (professeur émérite Université Paris 7-Denis-Diderot)

Séminaire ouvert aux doctorant(e)s, étudiant(e)s de DEA et de maîtrise de diverses disciplines. Périodicité bimensuelle. Horaires probables : vendredi 16 heures à l'Institut Charles V – 10, rue Charles 75004 Paris.

Pour toutes précisions, s'adresser, en octobre, à Françoise Basch – 4, rue Caron 75004 Paris. / Tél.-Fax : 01 42 78 67 76 – E-mail : basch@paris7.jussieu.fr





# Appels à contributions

## *Un siècle de vie associative, quelles opportunités pour les femmes ?*

Colloque organisé par un comité scientifique composé d'Evelyne Diebolt, Geneviève Fraisse, Françoise Gaspard, Michelle Perrot, Geneviève Poujol, Anne-Marie Sohn, Françoise Thébaud. Il se tiendra à Paris, en mai 2001.

Ce colloque entend s'interroger sur l'impact de la loi de 1901 dans la société française, pendant tout le déroulement du vingtième siècle, en se focalisant sur les femmes et leurs inscriptions associatives.

La promulgation de la loi de 1901 qui a suscité l'engagement de nombreuses femmes dans le tissu associatif, a-t-elle changé, transformé leur vie quotidienne ? Quelles sont la nature, la teneur et l'ampleur de ces changements ?

La vie associative a-t-elle contribué à l'émergence de nouvelles formes de relation entre les sexes ? Voit-on se profiler dans la vie associative une nouvelle définition et répartition des rôles homme/femme, l'émergence de nouveaux modèles masculin/féminin ? A partir de 1901, appartenir à une ou des associations, n'est-ce pas pour les femmes avoir une occasion de

participer à la vie publique, d'y apprendre les droits et les devoirs des citoyennes ?

Pour toutes informations ou proposition de communication, contacter, Evelyne Diebolt : evelyne.diebolt@wanadoo.fr

*Gender, the Letter and Politics (1750–2000):  
From the Local to the Global*

International Conference. – University of Sheffield: Centre for Gender Studies in Europe – Date: 9-10 January 2001. Venue: Halifax Hall, University of Sheffield.

Call for papers

The Centre for Gender Studies in Europe at Sheffield University together with colleagues from the universities of York and Leeds are organising an interdisciplinary conference on the gendered notion of political letters. We aim to uncover new ways of examining gendered political literacy through letter writing. Letters have been studied as a privileged space for literary, social, and cultural expression. This conference will take epistolary studies further by presenting work on studies of written correspondence from 1750 to the present concerning politics in the widest sense. Of particular interest are the following aspects:

- international connections in the global community of Britain in Europe, the USA and Australasia;
- political prisoners' letters;
- letters of political militants;
- letters of famous and unknown women;
- letters of wives of prominent politicians and activists;
- correspondence giving political commentary on the details of everyday lives during war or revolutionary upheaval;
- local politics and community relations in Yorkshire;
- correspondence about family relations, parenthood, childhood.

The organisers intend to publish an edited collection of the papers.

Potential contributors are invited to submit proposals of 400 words in length to present papers on the above themes or on related issues. Please send them no later than 30 June 2000 to Dr Caroline Bland or Dr. Máire F. Cross (Conference Organisers) Centre for Gender Studies in Europe, Department of French, University of Sheffield, SHEFFIELD GB S10 2 TN. Web page: [www.shef.ac.uk/uni/academic/D-H/fr](http://www.shef.ac.uk/uni/academic/D-H/fr)

C.bland@shef.ac.uk, m.f.cross@shef.ac.uk.

Conference cost will be around £89.00 including an evening conference dinner. Preferential rates will be available for un-waged participants and postgraduate students.





### *Femmes de la francophonie*

#### ▲ *Femmes, pouvoir et développement*

Conférence des Femmes de la francophonie – Luxembourg – 4 et 5 février 2000.

S.E. Boutros Boutros Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie

France : chef de délégation : Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle ; Brigitte Grésy, Claude Bouchet, Caroline Méchin, François de Grailly, Nicole Tordjman, Marie-Claude Vayssade, Marie-Françoise Mirot.

Déclaration :

Mais l'essentiel de ces journées résidait dans l'adoption de la Déclaration (version n° 15) qui avait été si longuement discutée et préparée.

Dans sa déclaration adoptée à l'unanimité, la Conférence recommande aux Etats et gouvernements de la francophonie entre autres « d'assurer l'égalité juridique et la garantie des droits fondamentaux des femmes et l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives ».

Estimant que « la recherche d'un développement durable doit assurer aux femmes, en particulier aux femmes rurales, une pleine

participation à la vie économique, et doit lutter efficacement contre la pauvreté, et sa féminisation », la Conférence demande l'introduction d'un certain nombre de mesures dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la santé, de l'activité économique et de la paix.

La Conférence invite en conséquence l'Organisation internationale de la francophonie, comme l'ensemble des Etats et gouvernements membres, à renforcer leur action et à dégager les ressources humaines et financières nécessaires, dans les deux domaines prioritaires sur lesquels a porté la conférence : le pouvoir et le développement.

A cet effet, la Conférence invite l'Agence intergouvernementale et les opérateurs directs notamment à mettre en œuvre un certain nombre de projets spécifiques comme, par exemple :

- la mise en place d'un mécanisme transversal de conception, de réalisation, de coordination et d'évaluation, chargé de la sensibilisation, de l'information et de la formation au principe d'égalité des femmes et des hommes ;
- la création d'un réseau permanent d'experts et d'expertes francophones et la diffusion d'informations sur l'évolution de l'égalité dans les pays et dans les institutions de la francophonie.

Cette stratégie doit s'inscrire dans une double approche : le changement et l'évolution des rôles et des responsabilités des femmes et des hommes pour un partenariat nouveau ainsi que la prise en compte systématique de l'approche du genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de toutes les politiques.



### NextGeneration

Je suis doctorante à l'université de Toulouse-Le Mirail, à l'équipe Simone-Sagesse. Et je suis aussi le contact national pour la France de NextGeneration, et c'est de cela dont je viens vous parler.

NextGeneration est le réseau européen des « jeunes » féministes, je mets des guillemets à jeunes parce qu'il n'y a pas de limite d'âge, mais peuvent s'y intégrer toutes celles (et ceux) qui se sentent concerné-e-s. NextGeneration est né à partir du réseau Athena qui regroupe les chercheuses féministes européennes. Athena est un réseau qui a été créé par l'AQIFE, (Association of Institutions for Feminist Education and Research in Europe). Aujourd'hui, NextGeneration cherche à acquérir sa propre autonomie comme réseau au même titre qu'Athena.

Une rencontre NextGeneration a eu lieu en Calabre (Italie) entre le 10 et le 14 mai dernier, dans le cadre des rencontres Athena. Je fais une diffusion très large de cette information, car pour l'instant, la France est très peu présente dans le réseau NextGeneration. Aussi, je demande, à toutes celles qui le peuvent, de faire passer cette info auprès des étudiantes (et étudiants) qui seraient susceptibles de vouloir intégrer le réseau.

Avant de vous livrer les informations recueillies en Italie, je voudrais vous faire part d'autre chose : durant la quatrième conférence européenne de la recherche féministe qui se déroulera du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2000 à Bologne en Italie, NextGeneration et le réseau national des jeunes féministes italiennes (« 30 something » Network) organise une « exposition » qui a pour but de célébrer les jeunes féministes. Une « exposition » (en anglais elles disent plutôt « performance ») qui a pour titre « Performing body, gender, subjectivity : visions and voices of the NextGeneration ». Ce que je traduirais avec mon anglais relativement pauvre par « célébrer le corps, le genre, la subjectivité : visions et voix de la NextGeneration (nouvelle génération féministe).

Celles qui sont intéressées peuvent envoyer, en français ou en anglais, des textes, des vidéos ou photos, des bandes audios concernant ces thèmes à la coordinatrice du réseau Next-Generation, avant le 1<sup>er</sup> juillet : [esther.vonk@let.uu.nl](mailto:esther.vonk@let.uu.nl).

Ou si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez me contacter : [muriel.andriocci@wanadoo.fr](mailto:muriel.andriocci@wanadoo.fr).

Infos concernant NextGeneration :

NG fonctionne pour l'instant avec un site internet et une liste de discussion : <http://nextGENDERation.let.uu.nl>. Cela permet de recevoir des informations (appel à publication, échanges d'infos diverses), mais NextGeneration a d'autres ambitions.

Dans le but de se constituer réseau indépendant, NG doit posséder des statuts, ces statuts seront votés en septembre à Bologne, lors de l'Assemblée générale. Cela permettrait d'obtenir le statut officiel (européen) de réseau. Ce qui donne la possibilité d'obtenir des fonds propres.

NextGeneration a aussi la volonté de donner une autre dimension à son site web, de l'étendre, de le rendre à la fois plus utile et plus attrayant. A ce titre notamment va être mise au point une banque de données.

Un projet de livre est aussi à l'ordre du jour. Il permettrait de révéler les questionnements propres aux nouvelles générations féministes, aussi bien en ce qui concerne les questions du lien avec les précédentes générations, que ce dont est porteuse la nouvelle génération.

Un dernier objectif, et pour nous Françaises, un des plus importants, est celui qui concerne les liens entre les réseaux régionaux, nationaux et internationaux (européens). A-t-on en France, en ce qui concerne les nouvelles générations, une réelle volonté d'échange, que ce soit au niveau européen ou national ? Qu'est-ce que cela implique ?

Si vous avez des suggestions ou des avis, sachez qu'ils sont les bienvenus. Que celles (et ceux) qui sont intéressé-e-s pour être tenu-e-s au courant des informations concernant NextGeneration me le fassent savoir.

Muriel Andriocci

### Réseau féministe d'historiennes et de journalistes

Vous souhaitez faire partie de ce réseau. Vous avez une adresse électronique, écrivez à : [fmontreynaud@wanadoo.fr](mailto:fmontreynaud@wanadoo.fr)

Je souhaite faire partie du Réseau féministe d'historiennes et de journalistes.

Je suis chercheuse (dans tel domaine), ou journaliste, ou féministe (plusieurs réponses possibles).

Je suis intéressée par (domaines, sujets) :

Prénom et nom :

Adresse électronique\* :

J'accepte que ces informations figurent sur une liste qui sera envoyée aux autres membres du réseau.

Ce que j'attends d'un réseau féministe de ce type (vos suggestions et remarques) :

\* Vous n'en avez pas, mais vous en aurez une bientôt. Envoyez ce bulletin à la Ligue du droit des femmes – 54, avenue de Choisy 75013 Paris. Communiquez votre adresse téléphonique dès que vous l'aurez.





*Nouvelles  
adhérentes  
de l'ANEF*

*Hélène Marquié*

Française, née le 18.11.1959

Adresse personnelle : 116, rue Rambuteau 75001 Paris

Tél. 01 42 36 24 21

Professions : chorégraphe et danseuse contemporaine.

Chercheuse indépendante, domaines de recherche :

▲ L'imaginaire des femmes (considéré au sein de cultures dont les cadres structurels et référentiels sont imposés par les relations de domination des hommes sur les femmes)

▲ Le corps, sa pensée et ses représentations, au croisement du politique et de l'esthétique, des théories et pratiques (artistiques et sociales)

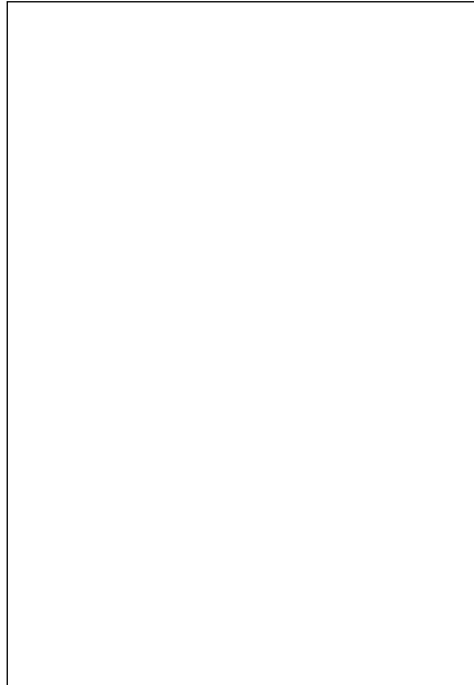
Membre de l'ERCIF (Equipe de recherche Créativité et imaginaire des femmes), Université de Bordeaux 3.

Etudes et diplômes :

- Docteure en esthétique (Paris 8, 2000). Sujet de thèse : « Métaphores surréalistes dans des imaginaires féminins. Quêtes, seuils et suspensions ; souffles du surréel au travers d'espaces picturaux et chorégraphiques. Parcours dans les

- œuvres de Leonora Carrington, Leonor Fini, Dorothea Tanning, Martha Graham, Doris Humphrey et Carolyn Carlson ».
- DEA en évolution des vertébrés et paléanthropologie (Paris 6, 1983).
  - Agrégation de biologie (1982).
  - Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses (1979-1983).

Photo Nicole Décuré



Cuba, 1992.



## *Comptes rendus*

### *Les années Beauvoir 1945-1970*

**Sylvie CHAPERON, Fayard, 2000.**

Voici un livre très attendu. L'histoire des femmes et du féminisme se complète époque par époque. Après *L'égalité en marche*, où Laurence Klejmann et Florence Rochefort inscrivaient dans l'histoire la « belle époque » de la première vague féministe (FNSP-Des femmes, 1989), après *Les Filles de Marianne*, où Christine Bard faisait l'histoire des féminismes de 1914 à 1940 (Fayard, 1995), Sylvie Chaperon s'est intéressée au « creux de la vague », entre la Libération et le renouveau féministe de 1970. Les femmes votent enfin le 29 avril 1945, près d'un siècle après l'instauration du suffrage « universel ». Sylvie Chaperon revient sur le débat à l'Assemblée consultative d'Alger avant la signature par de Gaulle de l'ordonnance du 21 avril 1944 (dont les documents ont été publiés dans *Clio*, n° 1). Le mouvement suffragiste, trop tard victorieux, continue son déclin tandis que le combat politique de l'immédiat après-guerre, oppose catholiques et communistes. L'UFCS (Union féminine civique et sociale) a ses alliés dans le MRP, la CFTC, le mouvement familial catholique ; l'UFF (Union des femmes françaises), est liée au PCF, à la CGT, aux organisations

familiales populaires. En compétition pour organiser les femmes, ces organisations soutiennent également la politique familiale et nataliste de la Libération, les allocations familiales et le maternalisme ambiant. Entre ces deux pôles symétriques, il reste peu d'espace pour un féminisme indépendant : quelques milliers d'adhérentes, quand l'UFF en revendique 627 000 et l'UFCS entre 70 000 et deux millions. Le dynamisme des groupes de femmes à la Libération permet cependant des victoires significatives : accès des femmes à la magistrature, « A travail égal, salaire égal », fermeture des maisons closes, inscription de l'égalité dans le préambule de la Constitution. En dépit de conceptions divergentes, ils s'accordent autour d'un compromis : égalité des droits et la protection de la famille.

Avec la Guerre froide, c'est à l'échelle du monde que s'opposent les deux blocs : Mouvement mondial des mères (mai 1947) contre Fédération démocratique internationale, qui se prétendent avec la même force, défenseur de la famille et de la paix, et enrégimentent les femmes, les mères, dans leur combat politique. C'est dans ce climat irrespirable que paraît *Le Deuxième sexe*, attaqué avec la même vigueur par les deux camps. L'ouvrage produit immédiatement l'effet d'une bombe, note Sylvie Chaperon, qui analyse les ambivalences et la nouveauté des thèses beauvoiriennes. Rupture avec la pensée naturaliste, qui domine à gauche comme à droite, dévalorisation culturelle de la maternité, exigence éthique de la liberté et de la responsabilité, c'est bien un changement radical de perspective qui fait du *Deuxième sexe* le point de départ d'une nouvelle époque, d'autant qu'il soulève les « questions qui préfigurent avec vingt ans d'avance les chantiers du MLF ». Mais ce sont ses ambiguïtés, pense Sylvie Chaperon, qui permettent aux femmes de s'y retrouver, avec les conflits dans lesquels se débattent celles qui cherchent à donner un sens à leur vie.

Il n'est pas étonnant que l'ouvrage choque à droite comme à gauche. Ce qui l'est le plus, c'est la division des tâches, ce sont les



intellectuels, catholiques et communistes qui sont chargés de dénoncer l'ouvrage et d'attaquer l'auteure : croisade vertueuse contre l'abjection ou mise en cause d'un triste produit de la littérature bourgeoise. Mais ni l'UFCS, ni l'UFF ne citent l'ouvrage ou la polémique. Plus surprenant le silence des associations féminines et féministes indépendantes. Nées du féminisme égalitaire, celles-ci restent muettes devant un renouvellement qui les dépasse. Seul le bulletin protestant *Jeunes femmes*, sans cacher ses hésitations, rend compte de l'ouvrage. Mais le succès est immédiat et ne cesse de se développer, par cercles concentriques. Défendu par un petit noyau d'intellectuelles dès les années cinquante, il est devenu un classique à la fin des années soixante.

L'année 1956 est une année charnière, pour les mouvements féminins comme pour la vie politique internationale. De nouvelles militantes entrent en scène, souvent issues du mouvement protestant, *Jeunes femmes*. Elles se mobilisent pour faire réformer la loi de 1920 et se heurtent à l'hostilité conjugée des communistes et des catholiques, sans trouver de filiation avec la vieille génération féministe. Celle-ci continue son combat pour accroître le nombre d'élues (sans succès) et la réforme des régimes matrimoniaux (avec un succès relatif en 1965), mais ne se reconnaît pas dans celui pour la libéralisation de la contraception autour duquel se recomposent les mouvements de femmes. En fait de profonds changements sont en gestation dans la société qu'on ne perçoit pas encore. C'est au milieu des années soixante que le taux d'activité professionnelle des femmes commence à remonter, tandis que le taux de natalité décline. En 1965, les enjeux féministes rejoignent le combat politique, tandis que stalinisme et catholicisme eux-mêmes évoluent. L'UFCS se déconfessionnalise, tout comme la CFTC, devenue CFDT. Sous l'influence du Mouvement démocratique féminin, François Mitterrand inscrit la libéralisation de la contraception dans sa campagne électorale. Et l'UFF, après le PCF, se prononce pour l'abrogation des lois de 1920. La contraception est timidement légalisée en 1967 par la loi Neuwirth.

Sylvie Chaperon termine son livre sur 1970, « le 68 des femmes », de façon un peu confuse. C'est que les événements se bousculent, qu'elle a du mal à inscrire dans la continuité que pourtant elle montre de façon convaincante avec le renouveau des années soixante. Ce livre passionnant nous rappelle encore une fois qu'il n'y a pas d'année zéro et que le fil du féminisme ne se perd pas d'une vague à l'autre. Il se recompose autour de nouveaux enjeux, que la précédente génération féministe ne sait pas reconnaître. Nous, féministes des années soixante-dix, avons beaucoup à apprendre de cette histoire des féministes indépendantes des années soixante, coincées entre les deux pôles politiques dominants, incapables de reconnaître leurs petits dans le renouveau créé par Simone de Beauvoir et continuant imperturbablement un combat dépassé.

On peut cependant regretter une conclusion trop rapide, qui aurait gagné à prendre en compte la rencontre profonde entre Simone de Beauvoir et le MLF. Elle avait été intellectuelle de référence entre 1949 et 1970, mais elle s'est engagée avec détermination dans les combats du MLF, mettant sa popularité et son énergie dans la lutte pour l'avortement, dans la dénonciation du Sexisme ordinaire avec les formes provocatrices qui étaient celles du MLF. Celui-ci n'était-il pas un aboutissement des années Beauvoir ?

Françoise Picq

*L'autre moitié du développement  
(à propos du travail des femmes en Haïti)*

**Mireille Neptune ANGLADE, d. des Aliz s, Port-au-Prince, diffusion cidihca, Montréal, 1996 (2<sup>e</sup> d.), 255 p, biblio.**

ET

*La femme haïtienne en chiffres*

**Mireille Neptune ANGLADE, Comit inter-agences Femmes et développement (CIFD), Port-au-Prince, 1996, 109 p.**

Professeure et chercheuse, consultante dans les agences internationales, militante féministe engagée dans les mouvements de femmes, Mireille Anglade part du principe, c'est « par la priorisation du travail des femmes que peut se prétendre un nouveau départ en économie de la pauvreté ». D'où l'éclairage particulier qu'elle donne dans le premier ouvrage à l'étude de la situation des femmes au travail, qu'il s'agisse de travail non marchand dans la famille, du travail des paysannes, des petites commerçantes ou des ouvrières.

Il ressort de cette recherche approfondie que les femmes haïtiennes sont parmi les plus exploitées de la planète. Elles cumulent le taux le plus élevé d'activité dans la région caraïbe et dans le monde, les tâches domestiques les plus accablantes et les plus longues (corvées d'eau, de bois, etc.), une fécondité très élevée et une surexploitation extrême dans les activités payées et non payées qu'elles exercent. Pour Mireille Anglade, il ne s'agit pas là que d'une oppression de classe ; cette situation des Haïtiennes résulte d'« un contrat des sexes », où les diverses activités des femmes contribuent à l'enrichissement des hommes même les plus pauvres. Non seulement en effet, « les hommes sont en situation objective « d'enrichissement » sur le marché du travail du fait du travail domestique des femmes... mais en plus l'enrichissement des hommes doit encore s'entendre de toutes ces disponibilités dont ils jouissent du fait de ce non-partage de tâches,

etc. : enrichissement d'heures de loisirs plus nombreuses, de temps de repos, d'opportunités sociales et économiques plus grandes, de débordements des horizons du foyer, d'ouverture sur d'autres questions que celles strictement familiales, de prestige, etc. » (page 219).

C'est le mérite de cette auteure qui a d'abord une formation d'économiste, de décrypter la situation des femmes haïtiennes à partir de la théorie du système patriarcal qui érige les catégories de sexe en groupes sociaux où l'un assure son « enrichissement » au dépens de l'autre grâce à des mécanismes de domination et d'exploitation dont l'invisibilité de la production non marchande et la monoparentalité des femmes sont des aspects essentiels. C'est dans ce cadre théorique qu'elle peut identifier l'existence d'un véritable « contrat de sexe » où les rôles masculins et féminins très inégaux ont été surdéterminés par une « économie d'oppidum », spécifique à Haïti, où l'esclavage, la guerre et le siège de puissances étrangères ont occupé deux cents ans de l'histoire de ce pays. Au cours de cette longue période, les hommes ont été esclaves, en fuite, en guerre ou en émigration, séparés des mères et des enfants, les premières ayant pris l'habitude d'assurer des charges de travail énormes pour assurer la survie des seconds.

Le deuxième ouvrage de Mireille Anglade présente les statistiques les plus récentes sur la situation des femmes haïtiennes (santé, éducation, fertilité, activité, etc.). Il a une valeur éminemment pédagogique, étant à la fois en français et en créole et illustré par de nombreux graphiques et dessins ; il constitue un document précieux qui sera indispensable aux femmes haïtiennes qui luttent pour l'égalité et l'émancipation de leurs sœurs.

Andrée Michel

*Mais qu'est-ce qu'elles voulaient ?*  
*(histoire de vie du MLF à Genève)*

**Maryelle BUDRY et Edme OLLAGNIER (d.), Editions d en bas, Lausanne, 1999, 238 p., biblio.**

A travers l'histoire de vie de six femmes ayant milité dans le mouvement de libération des femmes en Suisse dans les années 70, les auteures reconstituent la saga des luttes menées par les femmes de ce pays pour obtenir leurs droits. La chronologie aborde leurs motivations à devenir féministes, les résistances qu'elles ont dû surmonter aussi bien dans leur entourage familial que professionnel et social, bref un « curriculum » que toutes les féministes du monde ont connu à quelques variantes près quand il s'est agi de réclamer pour les femmes le respect de leur dignité et de leur droit à l'égalité aussi bien dans les lois que dans la vie quotidienne. L'intérêt de cet ouvrage est de présenter ce bilan avec beaucoup de simplicité et de franchise, sans entrer dans des discussions polémiques ou sophistiquées.

En même temps, ces femmes font le constat de la disparition graduelle du mouvement de libération des femmes. Ce changement est imputable, selon l'une d'elles, à « un lent processus de spécialisation. Les femmes se concentraient sur une problématique (la santé, la violence faite aux femmes, le viol, la radio, les relations entre femmes du sud et du nord, les lesbiennes, etc.), tout en se professionnalisant ». Ainsi, l'ouvrage a le mérite de dégager cet aspect essentiel des luttes contemporaines des nouvelles féministes qui se sont détachées de l'ancien MLF.

Est-ce à dire que le mouvement féministe n'existe plus ? Les auteures sont persuadées du contraire et « elles basent leur constat non pas sur le discours des femmes d'aujourd'hui mais sur ces critères concrets de l'émancipation féminine : il y a plein de femmes qui font un travail de fourmi, et qui se montrent et vivent de façon autonome. Plein de femmes qui ne se marient pas, qui tiennent à leur autonomie financière et émotive. Le féminisme

n'est pas mort et les féministes ne sont pas ringardes... Le fait de dire que le féminisme est mort est un message très fort à l'encontre des jeunes femmes. C'est une injonction subliminale adressée aux jeunes pour les persuader qu'être féministe est péjoratif. Et pour moi cela représente une reprise en main par le système patriarcal de la jeune génération. »

Le dernier chapitre est une chronologie de tous les événements féministes survenus en Suisse entre 1970 et 1983. Un ouvrage donc à lire et à mettre en bonne place dans une bibliothèque féministe.

Andrée Michel

## Parutions

### Le secret

#### *Cahiers de recherches du CRLMC*

**Etudes rassemblées par Bernadette BERTRANDIAS, 1999, 192 p.**

Prix 100 FF (+ 20 FF de frais d'emballage et d'expédition). Chèque à l'ordre du Régisseur de recettes, Service des publications, à adresser : Presses universitaires Blaise-Pascal, Maison de la recherche – 4, rue Ledru 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1 France.

#### TABLE DES MATIÈRES

- Préface, Bernadette BERTRANDIAS

#### **1 - Le secret de l'histoire**

- L'enfance du secret : éthique et esthétique de la réparation dans *The Siveet Hereafier* de Russell Banks, Line KOÏS
- *Secrets and Little White Lies* : Sally Morgan's *My Place* and *Aboriginal Child Removal*, Deirdre GILFEDDER

- Women in love: "Emphasizing the shadow", ou la guerre palimpseste, Philippe ROMANSKI

## 2 — Le secret du récit

- Pouvoirs de l'énigme dans les contes cryptographiques de Poe, Anne GARRAIT-BOURRIER
- Edgar Allan Poe et les contes de ratiocination, ou l'écriture du secret (finalement) préservé, Christophe GELLY
- "As clear as mud" : transparence et offuscation chez Mary Elizabeth Braddon, Laurent BURY
- Quand la tache s'inscrit dans le corps : le lourd secret de Rosanna Spearman dans *The Moonstone*, Laurence TALAIRACH
- *Frankenstein's secrets*, Thomas DUTOIT
- L'histoire de l'histoire d'un agent secret : *Shuttlecock* de Graham Swift, Richard PEDOT
- Mémoire d'un oubli ou oublis de la mémoire : les parcours secrets d'un texte victorien latent, George LETISSIER

## 3 - Le secret du sujet

- Secret et confinement : de la cellule à l'enceinte, Sylvain FLOCH
- En-cryptage dans *The Collector* de John Fowles, Judith BARNOIN
- "Their secret smile" : la signification en crise dans *Prelude* de Katherine Mansfield, Bernadette BERTRANDIAS
- Formes du secret, avoué des formes dans *Homage to Mistress Bradstreet* de John Berryman, Patricia GODI
- Du poème épique à l'épopée du sujet : chants de l'exil dans *The Wanderings of Oisín* de W. B. Yeats, Patricia VAN WYNSBERGHE
- La poétique du secret dans les contes fantastiques de Poe, Christian LA CASSAGNÈRE

*Conte à rebours*

**Danielle CHAREST, Paris, 188 p., 79 F, r f. 002. Diesel-Press, LET 183 — 44, rue Monge 75005 Paris**

« Le dénouement est proche. Plus que deux semaines à tenir, c'est sûr, s'encourage Jocelyne. Pourtant, ce soir-là, alors que la tempête de neige fait rage, il suffit de quelques mots au téléphone pour que cette certitude s'évanouisse et qu'elle monte dans cette voiture... pour se retrouver assommée ! Liée par le secret, prise au piège d'une machination dont elle démonte petit à petit les rouages, Jocelyne lutte contre le temps qui s'écoule trop vite, sans pouvoir faire appel à son amante. Qui saura compter les points et discerner les fausses vérités des véritables mensonges ? »

Danielle Charest est née au Canada, en 1951. Avant de se lancer dans l'écriture, elle a exercé divers métiers. Elle a coréalisé un film documentaire sur les violences faites aux petites filles, publié des nouvelles littéraires et la biographie de Fernande Chartrand et étudié les rapports entre les hommes et les femmes ainsi que le traitement des personnages de lesbiennes et d'homosexuels dans la littérature policière. Elle a publié *L'Erablière* et *L'Echafaudage* aux éditions du Masque. *Conte à rebours* est son premier roman chez Diesel-Press.

*Cartographie du féminin dans l'utopie**De l'Europe à l'Amérique***Claude COHEN-SAFIR**

Bibliothèque du féminisme, collection dirigée par Oristelle Bonis, Dominique Fougeyrollas, Hélène Rouch, publié avec le soutien de l'Association nationale des études féministes (ANEF). Editions L'Harmattan – 5-7, rue de l'Ecole-de-Médecine 75005 Paris.

La collection Bibliothèque du féminisme veut rendre compte de l'une des grandes spécificités des études féministes : l'inter-



disciplinarité. En publiant des travaux menés dans la perspective critique de l'analyse du rapport entre différence biologique et inégalité des sexes, elle contribue à un débat où démarche politique et démarche scientifique vont de pair pour définir de nouvelles pistes de réflexion et d'action.

L'orientation de la collection se fait selon trois axes : la réédition de textes qui ont inspiré la réflexion féministe et le redéploiement des sciences sociales ; la publication de recherches, essais, thèses, textes de séminaires, qui témoignent du renouvellement des problématiques ; la traduction d'ouvrages qui manifestent la vitalité des recherches féministes à l'étranger.

## TABLE DES MATIÈRES

### Introduction

#### **I — Les utopies misogynes**

1. La République de Platon
  - Platon et son temps
  - Les femmes dans La République
2. Thomas More et l'utopie de la famille
  - L'œuvre publique et l'homme privé
  - L'Utopie et les femmes
3. Rabelais, des géants et des hommes
  - L'abbaye de la « volonté libre »
  - Mari-soleil et femme-lune
4. Francis Bacon : La Nouvelle Atlantide
  - Le mythe de l'utopie
  - Le discours du Patriarche
  - Les lumières de la gnose et l'aveuglement de Bacon

#### **II — Les sources européennes des utopies féministes**

1. Les précurseurs féministes en Grande-Bretagne
2. Quelques formes de socialisme utopique : aspects transculturels
  - Les Owen, père et fils

- Cabet : un procureur utilitariste
- Les saint-simoniens : en quête du messie féminin
- Fourier : le retour de la chair
- William Morris : l'harmonie pastorale
- H.G. Wells : une forme d'union « libre ».

### **III — Sources américaines des utopies féministes**

1. L'« autre paradis » : l'Amérique ou le lieu de toutes les dissidences
2. Une tradition américaine de l'utopie : l'idéal démocratique
3. Au cœur de la tradition : Bellamy
4. Les modèles indiens
5. Le courant abolitionniste
6. Féminisme et puritanisme

### **IV — Les utopistes pamphlétaires du XIX<sup>e</sup> siècle**

1. Les idées fondatrices
2. No more cooking, please
3. Le culte de la vraie féminité
4. Des rebelles : une spiritualité dissidente

### **V — La renaissance utopiste au XX<sup>e</sup> siècle**

1. Gilman ou le projet pour une révolution féminine
2. L'utopie « happening »
3. Corps, procréation
4. Dystopies et/ou rêves communautaires : la vision multiculturelle

### **VI — L'utopie féminine aujourd'hui**

1. Ange-Endrer (ou la « nouvelle procréation »)
  - La culture lesbienne et les nouveaux modes de parenté
  - Joanna Russ et le no man's land
  - Doris Lessing : le maternage comme nouvelle valeur
2. La recherche d'une « terre à soi »
  - Du lieu « marqué » à l'espace ouvert

- Une autre vision du mariage

### 3. Vers l'écoféminisme

#### **Bibliographie**

#### *Histoire des mères et de la maternité en Occident*

**Yvonne KNIBIEHLER, Que sais-je ? coll. Le point des connaissances actuelles, n° 3539, janvier 2000, PUF**

**ET**

#### *Repenser la maternité*

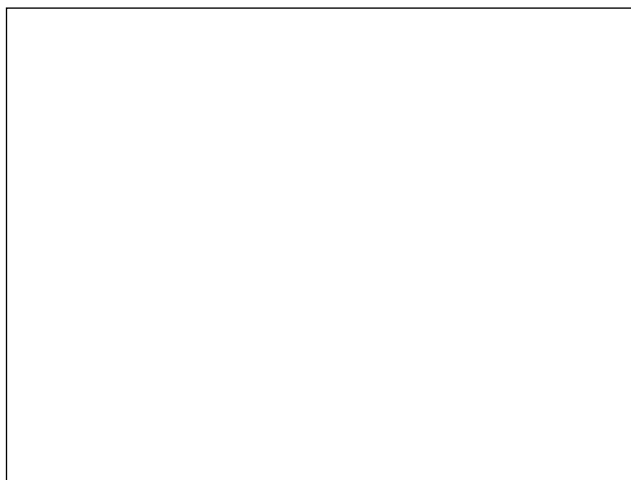
**Dirigé par Yvonne KNIBIEHLER, avec le concours d'Agnes Guy, Panoramiques, 2<sup>e</sup> trimestre 1999, n° 40, Politiques, cultures et sociét**

Quand les femmes cesseront-elles de faire silence sur la maternité ? Ont-elles encore peur qu'on les renvoie aux langes et aux casseroles ?

La maternité est un choix, certes. Mais un choix piégé ! La contraception permet de ne pas être mère, elle n'améliore pas le sort de celles qui le sont (80 % des femmes). La maternité maintient une lourde dissymétrie entre les sexes, au foyer comme au travail, parce que dans la société post-industrielle, la production des richesses compte plus que l'éducation des enfants. Tant pis pour les mères. Tant pis pour les enfants auxquels elles imposent de vivre !

Mais pourquoi font-elles toujours comme si la maternité restait une affaire privée ? Pourtant, citoyennes à part entière, elles ont le devoir de participer à la vie politique pour réformer ce qui ne va pas. Qu'attendent-elles ? Il ne s'agit plus de concilier tant bien que mal, provisoirement, la vie professionnelle et la vie familiale, mais de les réconcilier définitivement, pour les hommes comme pour les femmes. Faire advenir cette nouvelle culture, c'est la mission historique des mères d'aujourd'hui. Repenser la maternité, c'est les engager à comprendre que tout dépend d'elles.

Photo Nicole Décuré



Mongolie, 1999.

#### SOMMAIRE

- Préambule : La maternité sous silence, Yvonne Knibiehler

#### **I — Après trente ans de féminisme**

- Les féministes du passé et l'apologie de la maternité, Anne Cova
- Les féministes ont-elles « raté » la maternité ? Françoise Thébaud
- La maternité persiste et signe, Janine Mossuz-Lavau
- Coline Serreau ou la maternité à l'écran, Brigitte Rollet
- Dire la grossesse, Bernadette Tillard

#### **II — Heures de vérité : le d sir**

- Des gynécologues témoignent, propos recueillis par Yvonne Knibiehler
- Si je veux, quand je veux ? Juliette Guibert
- Matrones, Maryse Baillant
- Maternité et sida, Michèle Perrot
- Gène ou genèse de la maternité ? Jean-Marie Delassus

- Réapprendre la simplicité des mots et des gestes, Françoise Molénat

### III — Heures de v rit : le refus

- L'IVG : sous le regard des autres, Sophie Divay
- L'ivégisme, horizon indépassable du féminisme, Elisabeth Sledziewski
- La maternité anonyme, Geneviève Delaisi de Parseval
- Les aléas du désir d'enfant-à-tout-prix, Françoise Laborie
- La maternité confisquée, Renée Dufourt

### IV — Jours de peine : qui gardera les enfants ?

- La mère et l'enfant se portent mal, Elisabeth Sledziewski
- « Femmes d'intérieur » et mères actives : coupables ? Sylvaine Giampino
- L'accueil des tout-petits, Mariette Sineau
- La garde des enfants en Suède, Anne-Marie Daune-Richard
- Encadré : lorsque l'enfant malade paraît, François de Singly
- Les assistantes maternelles : mères et professionnelles, Suzon Bosse-Platière
- Dans le cadre de l'AGED : mères de substitution ou simples gardiennes ? Jeanne Fagnani

### V — Jours de peine : faut-il salarier les m res ?

- Le salaire maternel, Dominique Pons
- La valeur de ma soupe, Christiane Souriau
- La maternité comme non-travail, Yvonne Knibiehler
- Un cache-misère, Hedwige Peemans-Poullet
- Mères seules, travail et pauvreté de par le monde, Nadine Lefaucheur

### VI — Perspectives

- La mère et la fonction parentale, Maryse Vaillant
- L'intérêt des enfants, Claudette Apprill
- La maternité et la fonction citoyenne, Yvonne Knibiehler

Corlet-Panoramiques, Z.I. route de Vire 14110 Condé-sur-Noireau.

*Sexes, espaces et corps**De la catégorisation du genre*

**Ouvrage coordonné par Monique MEMBRADO et Annie RIEU, Editions Universitaires du Sud, 300 p.**

Séminaire de l'Institut d'études doctorales, sous la responsabilité de l'équipe Simone SAGESSE (Université de Toulouse-Le Mirail)

Prix : 180 F (prix de souscription : 130 F), Editions Universitaires du Sud (EUS), BP 4011, 31028 Toulouse Cedex 4, France

Cet ouvrage apporte un éclairage nouveau sur les analyses de l'espace et du corps à travers la problématique de la différence des sexes (du genre).

Il s'attache à rendre visible la valeur différente accordée à chaque sexe, qui s'observe dans les espaces publics, dans la mémoire des lieux, dans le rapport aux émotions et aux savoirs sur le corps. Il met en lumière les effets structurants de la division sexuée des sociétés, proches ou lointaines, sur les configurations spatiales, sur le rapport à la santé, à la maladie, à la sexualité et au corps médical. La mise en évidence des processus de construction sociale des sexes, des catégories du masculin et du féminin, contribue à faire éclater la logique bi-catégorielle des analyses et permet de repenser les définitions habituelles des catégories de sexe.

## SOMMAIRE

- Introduction : Questions et enjeux autour de la problématique du « genre » ; une approche pluridisciplinaire.

**Première partie — Espaces, territoires et genre**

- Introduction par Laure Ortiz et Annie Rieu.
- L'espace et le genre chez les Hopis (Arizona, Etats-Unis), Patrick Pérez.
- La séparation entre hommes et femmes dans le métro de Mexico. Pour une régulation des flux ? Claire Hancock.

- Commerce, espace public et genre à Mexico, Guenola Capron.
- Les concours de beauté à Cartagena (Colombie) : deux modèles de femmes, deux modes d'identification territoriale, Elisabeth Cunin.
- Discours fondateurs sur l'égalité des sexes et approches sexuellement différenciées des espaces urbains en Turquie, Jean-François Pérouse.
- Statut professionnel et familial et pratiques résidentielles selon le genre, Martine Rey.
- Etudiantes en Midi-Pyrénées : les effets des nouvelles implantations universitaires, Béatrice Millard.
- Mobilité sociale et transgression au féminin : l'efficiace de la promotion collective, Claire Duport.
- Transgression ou changement : le rôle historique des femmes gitanes, Lamia Missaoui.
- L'enracinement ou l'œuvre mémorielle des sexes, Sylvie Sagnes.

#### Deuxième partie — Corps, santé et sexualités

- Introduction par Monique Membrado et Annie Rieu.
- Le corps au cœur de l'interaction soignant-soigné, Catherine Mercadier.
- L'impact psychologique du cancer chez l'adolescent : à propos de l'anxiété et de l'estime de soi, Florence Sordes-Ader.
- Corps d'hommes, mots de femmes, Véronique Moulinié.
- Les catégories pour penser les sexualités, Daniel Welzer Lang.
- Du sexe sans conséquence : le bon endroit et le bon moment, Laurent Gaissad.
- Le rôle structurant de l'homophobie sur le mouvement homosexuel et la crise du sida, Jean-Yves Le Talec.
- L'amour en équation :  $Y = XX + XY$ , l'exemple de la Saint-Valentin, Alexandra Emboulas.
- Le sale et le propre : une querelle de jeunes filles ? Deborah Puccio.

*Universalisme, particularisme  
et citoyenneté dans les îles britanniques*

**Martine SPENSKY (dir.), L Harmattan, Paris, 2000**

L'idée de ce livre est née alors que les débats sur la parité hommes/femmes en politique commençaient à apparaître dans les médias, en France, alors qu'en Angleterre la question se posait de savoir si les écoles musulmanes devaient être aidées financièrement par les municipalités bien que ne respectant pas le principe d'égalité des chances entre garçons et filles, alors que les politiques de « discrimination positive » étaient remises en question dans certains Etats des Etats-Unis d'Amérique, et simultanément mises en place en faveur de la majorité noire de sa population, par le nouvel Etat d'Afrique du Sud. Dans les débats français sur la citoyenneté, les sociétés « anglo-saxonnes » servent souvent de contre-modèle, permettant aux uns et aux autres de se rassurer et de réaffirmer collectivement la supériorité du modèle républicain français. Le modèle « anglo-saxon » obéirait aux règles d'un « communautarisme » obscurantiste, alors que la société française obéirait à celles d'un « universalisme » éclairé. Les sociétés « anglo-saxonnes » ne seraient que des agrégats de communautés dont chacune obéirait à des lois particulières et où l'idée de « communauté nationale » serait quasi absente.

Souvent agacés par ces représentations, les auteurs de cet ouvrage, anglicistes travaillant au sein du CESCIB (Centre d'étude sur le Commonwealth et les Iles britanniques) à l'université de Paris 8, se sont donné pour tâche d'essayer de comprendre et de faire comprendre à un public français comment, dans le pays sur lequel ils travaillent, le Royaume-Uni, étaient vécues et résolues – ou non – les tensions entre, d'une part, les droits universels des citoyens en tant qu'individus et d'autre part, les droits des individus en tant que membres de groupes spécifiques, produits des rapports sociaux et de leur histoire. La période couverte est celle des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire celle de la consolidation de leurs droits



civils et de l'acquisition de droits politiques et sociaux, par les hommes, puis les femmes britanniques. Elle débute à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, période qui voit l'intensification de l'industrialisation, commencée à la fin du siècle précédent en même temps que se constitue une identité ouvrière, fondée sur une conscience collective qui, relayée par de puissants syndicats et des associations de toutes sortes, sera le moteur des revendications de cette classe. Ces associations font l'objet des deux premiers chapitres du présent ouvrage qui traitera ensuite des revendications des juifs d'Angleterre, des catholiques d'Irlande du Nord, puis de l'opposition au droit de vote des femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage se termine sur un chapitre concernant les politiques récentes de « discrimination positive » en faveur d'individus originaires des pays de l'ancien Empire, de leurs enfants, ou même de leurs petits-enfants.

#### TABLE DES MATIÈRES

- Introduction, Martine Spensky
- Education des ouvriers ou éducation « pour ouvriers » : le cas du Mechanics' Institute de Londres, Michel Prum
- La conquête du savoir ou l'histoire d'un partenariat entre le monde ouvrier et l'université 1900-1930, Janie Mortie
- Les débats autour de l'émancipation des Sujets juifs de Sa Majesté, Lucienne Germain
- Irlande, droits collectifs et droits individuels, Maurice Goldring
- Universalisme des hommes, particularisme des femmes : la légitimation de l'exclusion des sphères du pouvoir, 1832-1918, Martine Spensky
- Droits des minorités/droits universels - un conflit ? Le cas de la « discrimination positive », Elaine Dubourdieu

*Combien faut-il  
de sales féministes pour changer une ampoule ?*

*Antiféminisme et art contemporain*

**De Laura COTTINGHAM, post-face de Christine BARD, ditions  
tahin party**

Format A5 à l'italienne, 80 pages, 24 illustrations, prix : 50 F en  
librairie ou par correspondance (port compris), 35 F à partir de  
4 exemplaires.

Chèques à l'ordre des éditions tahin party, CCP 1173122 F Lyon –  
20, rue Cavenne 69007 Lyon – tahin-party@worldnet.fr

L'art contemporain reste un art de la domination masculine.  
Combien de femmes exposées dans les musées et les galeries, de  
manifestations artistiques organisées par des femmes ? Les  
expositions « Bad Girls » prétendaient faire le point sur les apports  
féministes dans la création contemporaine. Elles n'ont été, hélas,  
qu'une nouvelle illustration de l'invisibilisation du rôle des femmes  
et de la contribution des lesbiennes à l'histoire de l'art contemporain.

dessin

Critique d'art new-yorkaise engagée dans les luttes féministes lesbiennes, Laura Cottingham dissèque avec virulence comment certaines expositions d'artistes féministes ridiculisent finalement leur travail. Le mouvement féministe a renouvelé l'art contemporain, mais ses apports sont systématiquement oblitérés. Une post-face de Christine Bard, historienne (*Un siècle d'antiféminisme en France*, Fayard, 1999), présente l'antiféminisme « à la française ». Vingt-cinq reproductions d'œuvres d'artistes féministes américaines illustrent le livre, donnant un aperçu des travaux existants.

Laura Cottingham, critique d'art et elle-même organisatrice d'expositions, analyse avec colère les mécanismes de cette foire « Bad Girls ». Christine Bard, historienne du féminisme, élargit la réflexion à d'autres manifestations – flagrantes, ou plus sournoises – de l'antiféminisme « à la française ».

### *L'invention du naturel*

#### *Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*

**Sous la direction de Delphine GARDEY et Ilana L. WY, Editions des archives contemporaines, collection " Histoire des sciences, des techniques et de la médecine ", 228 p., 155 F.**

Editions des archives contemporaines c/o Service Académique – 9, rue du Château-d'Eau 75010 Paris – Tél. +33 (0)1 42 01 65 00 / Fax : +33 (0)1 42 01 65 1

#### SOMMAIRE

- Introduction : Pour en finir avec la nature, Delphine Gardey et Ilana Löwy

#### **Première partie — Etudes féministes, Gender Studies, questions d'ici et d'ailleurs**

- Au sujet des corps, des techniques et des féminismes, Nelly Oudshoorn

- Histoire d'une trajectoire de recherche : de la problématique « genre et sciences » au thème « langage et science », Evelyn Fox Keller
- Chemins et problèmes de l'histoire des femmes en France, Michelle Perrot
- Les débuts de la critique féministe des sciences en France (1978-1988), Jeanne Peiffer

**Deuxième partie — Les sciences humaines devant le sexe, la nature et le féminin**

- Naturalisation de la domination et pouvoir légitime dans la théorie politique classique, Eleni Varikas
- Les sexes et la « nature » chez les ethnologues et les ethnologues (rappel historique), Nicole-Claude Mathieu
- Sociologie contemporaine et re-naturalisation du féminin, Anne-Marie Devreux
- Universalité de la science et connaissances « situées », Ilana Löwy

**Troisième partie — Le biologique, le social et le genre**

- Nature et homosexualité : du troisième sexe à l'hypothèse biologique, Brigitte Lhomond
- Sexe, hérédité et pathologies : hypothèses, certitudes et interrogations de la médecine mentale, 1850-1890, Jean-Christophe Coffin
- La bicatégorisation par sexe à l'« épreuve de la science » : le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les humains, Cynthia Kraus

Neuf ans après *Sexe et genre* (éditions du CNRS, 1991 ; merci à ces éditions d'avoir refusé de rééditer cet ouvrage depuis longtemps épuisé), actes du colloque du même nom issu de l'ATP *Recherches sur les femmes et recherches féministes*, sortent les

principales communications de deux journées d'études organisées par Delphine Gardey et Ilana Löwy, en 1997, au Centre de recherche en histoire des sciences et techniques. Si je rapproche les deux ouvrages, c'est d'une part parce qu'ils ont la même problématique, celle de réfléchir à l'articulation sexe et genre et à son évolution, et d'autre part parce qu'ils s'attachent à montrer la fécondité et la transversalité de cette dernière dans tout le domaine scientifique.

Presque dix ans ont passé entre les deux ouvrages et c'est une bien heureuse surprise que nous réserve *L'invention du naturel*. Je soulignerai d'abord la qualité de la préface qui, en historicisant et en problématisant les notions de sexe et de genre et leurs rapports, montre combien les approches féministes se sont approfondies, affinées et diversifiées, et permettent des avancées théoriques importantes (qu'historiens des sciences et biologistes pourraient essayer de ne pas ignorer).

Ce n'est plus simplement les dichotomies homme/femme, masculin/féminin, culture/nature, qui sont mises en question, non plus que l'impossibilité du recouvrement homme/masculin/culture et femme/féminin/nature, opération idéologique destinée à légitimer la domination masculine. Démontrer que le sexe, le genre, la nature, sont des notions socialement construites, oblige à déplacer la simple opposition sexe biologique/sexe social (= genre) et à retravailler ces notions en fonction des contextes culturels, politiques et sociaux qui les produisent et qu'elles marquent en retour. Ce qui pose la question de l'universalité de la science en regard de ce que Ilana Löwy appelle les connaissances « situées ». Mais aussi de nouvelles problématiques peuvent alors apparaître, par exemple le statut à donner à la sexualité (aux sexualités) dans son rapport au genre (aux genres) et au sexe (aux sexes), une réflexion très à la mode dans le monde anglo-saxon avec le mouvement Queer et qui commence à « prendre » en France, ou, autre exemple, une nouvelle approche de la prostitution par la diversité des identités sexuées qu'elle recouvre.

Tous les textes (voir sommaire) seraient à commenter et à discuter tant par l'information qu'ils contiennent que par l'utilisation de cette dernière dans la problématique précitée. A cet égard, l'invitation d'Anglo-saxonnes permet d'évoquer l'importance des traditions « nationales » dans la façon d'aborder notions et concepts et la difficile adoption, en France, d'une problématique du genre par un milieu scientifique imperméable, en l'occurrence, au milieu anglo-saxon. Observation qui recoupe celle du manque d'institutionnalisation à la fois de l'histoire des sciences et des études féministes (= des recherches portant sur les rapports sociaux de sexe), observation cruelle pour nous mais qu'on ne saurait trop rappeler.

Un ouvrage, donc, à avoir, à lire, à méditer.

Hélène Rouch

### *Pour nous-mêmes, des femmes lisent le Coran*

**Women living under muslim laws / Femmes sous lois musulmanes  
—BP 20023 — 34791 Grabels Cedex, France**

#### SOMMAIRE

- Glossaire
- Préface : Présentation du réseau Femmes sous lois musulmanes
- Introduction : Pour nous-mêmes, des femmes lisent le Coran

#### **Interprétation et jurisprudence**

- Sur la question de l'interprétation
- Discussion sur l'histoire de la jurisprudence et du ijihad

#### **Les mythes fondateurs et la Sourate Al Nissa (4) : verset 34**

- Première présentation sur la Sourate Al Nissa (4) : verset 34
- Deuxième présentation sur la Sourate Al Nissa (4) : verset 34
- Discussion sur les deux premières présentations
- Troisième présentation sur la Sourate Al Nissa (4) : verset 34
- Des principes coraniques à la codification

### **Le processus de la jurisprudence musulmane : les femmes dans la famille**

- L'exemple du divorce
- La pension alimentaire après le divorce
- La polygamie et l'âge nuptial
- L'héritage et l'adoption
- Le mariage avec des non-musulmans
- L'interface entre la coutume et la jurisprudence codifiée

### **Le processus de la jurisprudence musulmane : les femmes dans la société**

- Discussion sur la zina
- Sur la codification du châtiment et de la preuve
- La femme en tant que champ
- Le langage de la parité de genre : les houris et la préférence pour le fils
- Les relations entre l'habillement, la pudeur et la sexualité

### **Actions et stratégies**

- Le contexte de l'interprétation
- Actions et stratégies
- Annexe : Le programme « Femmes et loi dans le monde musulman »
- Pour une lecture plus poussée
- Index

## *Dossier 20*

**Women living under muslim laws / Femmes sous lois musulmanes**  
—BP 20023 — 34791 Grabels Cedex, France

### SOMMAIRE

- Introduction

### **Les femmes et le nationalisme**

- Malaise identitaire : les femmes et la nation, Deniz Kandiyoti

**Monde arabe**

- Les femmes arabes, Magida Salman

**Afrique du Sud**

- Le conservatisme musulman en Afrique du Sud, Ebrahim Moosa

**Inde**

- L'islam indien et les mouvements réformateurs en Inde après l'indépendance, Asghar Ali Engineer

**Royaume-Uni**

- Les femmes musulmanes et la politique de l'ethnicité et de la culture dans le nord de l'Angleterre, Yasmin Ali
- Mariages arrangés : le droit, la coutume et la jeune fille musulmane au Royaume-Uni, Lucy Carroll
- Liaison mortelle : les Pakistanaises d'Angleterre qui se marient par amour, Warren Hoge

**Jordanie**

- L'islam est la solution : les islamistes jordaniens et le dilemme de la « femme moderne », Lisa Taraki

**Etats-Unis**

- La place de la femme dans la Nation : analyse du discours de la « Nation de l'islam », Nina Ascoly

**Soudan**

- Intolérance et discrimination fondées sur la religion au Soudan, Anonyme

**Turquie**

- Rapport national sur la Turquie, Deniz Kiliç et Gaye Uncu

**La politique de la "différence"**

- Les dangers du pluralisme, Kenan Malik





### Cahiers du Genre

Anciennement Cahiers du Gedisst

#### **Un continent noir : le travail féminin.**

▲ N° 26, 1999, coordonné par Jacqueline Heinen et Danièle Kergoat, éditions L'Harmattan – 5-7, rue de l'École-Polytechnique 75005 Paris

#### SOMMAIRE

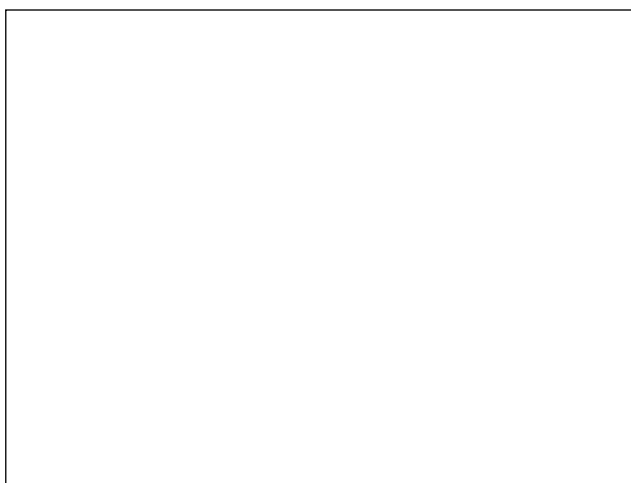
- Introduction, Danièle Kergoat
- Travail en débat, travailleuses invisibles. Quelques enjeux sexués autour de la redéfinition du « travail », Sabine Masson
- Les logiques de recherche d'emploi, entre activités professionnelles et activités domestiques, Didier Demazière
- Les rapports sociaux de sexe : un objet social masqué ? A propos de La Poste, Isabelle Bertaux-Wiame
- Femmes et marché du travail en Bulgarie, Katia Vladimirova
- Mouvements sociaux sexués : reproduction et changements, Xavier Dunezat
- L'émergence du chômage au Brésil, reproduction et changement des rapports sociaux, Francisco Vargas
- Le rapport entre médecins et personnel infirmier à l'hôpital public : continuités et changements, Geneviève Picot

- Organisation du système d'emploi et débuts de vie active à la Compagnie française, Emmanuelle Lada

Hors champ :

- Cet espace entre nous, Cynthia Corckburn

Photo Nicole Décuré



Sénégal, 1996.

### *Recherches féministes*

#### **Invisibles et visibles**

▲ Vol. 12, n° 2, 1999

#### SOMMAIRE

- Présentation, Renée Cloutier
- L'existence de la druidesse. Une perception renouvelée du concept de féminité en Occident, Manon B. Dufour
- L'assujettissement des femmes, de John Stuart Mill, Souad Chaherly-Harrar

- Les cours d’instruction civique de la fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Une voie d’accès à la citoyenneté politique pour les femmes du Québec, Yolande Cohen et Chantal Maillé
- Des savoirs de femmes sur les nouvelles techniques de reproduction, Geneviève Daudelin
- Une analyse du travail de préposées à l’accueil pendant la restructuration des services de santé, Karen Messing, Ana Maria Seifert et Diane Elabidi
- Des programmes volontaires d’accès à l’égalité, dix ans après, Marie-Josée Legault
- Tuer pour survivre. Récits et parcours de Canadiennes, de Belges et de Françaises, Sylvie Frigon

**Note de recherche :**

- Le fémicide conjugal, un phénomène ignoré. Une analyse de la couverture journalistique de trois quotidiens montréalais, Ghislaine Guérard et Annie Lavender

*La Revue*

*de la Confédération française démocratique du travail*

**Les femmes d’un siècle à l’autre**

▲ N° 28, 2000

Ce numéro de La Revue de la CFDT vous propose les analyses de chercheuses de talent : Michelle Perrot, Mathilde Dubesset, historiennes, Irène Théry, sociologue – qui nous interpellent par leurs questions. Recevez gratuitement ce numéro 28, « Les femmes d’un siècle à l’autre », plus un autre numéro de votre choix et profitez ainsi de cette offre pour découvrir La Revue de la CFDT.

La Revue de la CFDT est un outil nécessaire pour tous ceux qui veulent enrichir leur réflexion dans les domaines économiques, politiques et sociaux. Elle publie des études approfondies et est objet de confrontations et de débats exprimés par des auteurs reconnus. Les prochains thèmes de La Revue sont : le paritarisme ;

les mutations du travail ; la croissance et le plein-emploi ; les nouveaux rapports au temps ; les jeunes ; les nouvelles technologies, etc.

Commandes et chèques sont à adresser à : CFDT-Presses –  
4, bd de la Villette 75955 Paris Cedex 19

#### SOMMAIRE

- Le XX<sup>e</sup> siècle a-t-il libéré les femmes ? Michelle Perrot
- La mixité, figure nouvelle de l'égalité, Irène Théry
- La traversée du XX<sup>e</sup> siècle par les femmes, Mathilde Dubesset
- Le pouvoir au féminin, Annie Thomas

#### NUMÉROS PARUS

- N° 1 : Pour l'Europe (épuisé)
- N° 2 : Migrations internationales
- N° 3 : Le tournant Solidarnosc
- N° 4 : Les services demain (épuisé)
- N° 5 : Le « New » Royaume-Uni
- N° 6 : Contre le racisme au travail
- N° 7 : Le syndicalisme au présent
- N° 8 : L'Etat à réinventer
- N° 9 : La délinquance en appel (épuisé)
- N° 10 : Les services en débat
- N° 11 : Les services de proximité (épuisé)
- N° 12 et 13 : Le pari italien
- N° 14 : Clonage et éthique (épuisé)
- N° 15 : Le travail en questions
- N° 16 : Le multiculturalisme réinterrogé
- N° 17 : Métamorphoses du salariat
- N° 18 : La santé au travail
- N° 19 : L'insécurité urbaine
- N° 20 : Les services publics de réseaux
- N° 21 : La citoyenneté européenne
- N° 22 et 23 : La formation professionnelle

- N° 24 : La famille  
N° 25 : L'énergie, quels défis ?  
N° 26 : Nouveau capitalisme et action syndicale  
N° 27 : OGM, espoirs et dangers

### Travail, genre et sociétés

#### *La revue du Mage*

Revue semestrielle publiée avec le concours du CNRS et du CNL, aux éditions L'Harmattan.

Directrice de la revue : Margaret Maruani. Directrice de la rédaction : Chantal Rogerat. Secrétaire de rédaction : Anne Forssell. Comité de rédaction : Philippe Alonzo, Marlaine Cacouault, Delphine Gardey, Jacqueline Lauffer, Margaret Maruani, Chantal Rogerat, Rachel Silvera

Contact : Travail, genre et sociétés/Iresco-CNRS – 59, rue Pouchet 75017 Paris. Tél. 01 40 25 12 76 / Fax : 01 40 25 11 70 / E-mail : tgs@iresco.fr

Poser la question de la différence des sexes dans les sciences sociales du travail et inviter à la réflexion sur le travail dans le champ des recherches sur le genre, décrypter, à partir des hiérarchies, des divisions et des segmentations qui parcourent le monde du travail, le statut des hommes et des femmes dans la société, et poser par là-même la question de la différence des sexes : telle est l'hypothèse fondatrice de Travail, genre et sociétés.

Notre revue se veut pluridisciplinaire, européenne et ouverte aux différents courants qui traversent ces domaines de recherche. En ce sens, Travail, genre et sociétés n'est pas la revue d'une école, mais celle d'un champ de recherches.

A l'image du Groupement de recherche Mage-CNRS qui est à l'origine de sa création, la revue est là pour susciter des confrontations de chercheurs qui ont des positions et des options théoriques différentes, voire opposées.

Au cœur de la réflexion, c'est bien la question des inégalités qui est posée. Et ce, à partir de la place des femmes dans le monde du travail et de leur statut dans la société : la féminisation du salariat, la tertiarisation de la société, la transformation du rapport à l'emploi des femmes, d'un côté, la montée d'un chômage et d'un sous-emploi massifs, la précarisation des statuts d'emploi, la flexibilisation des conditions de vie au travail, de l'autre.

Au cœur de ces mutations contradictoires, l'emploi féminin évolue à la manière d'un paradoxe ambulante : plus de femmes actives, salariées, instruites, mais aussi plus de femmes au chômage, en situation précaire et en sous-emploi. Les comportements d'activité des hommes et des femmes s'homogénéisent, mais les inégalités professionnelles et familiales s'incrémentent.

Cette revue intervient ainsi à un moment clé de l'évolution de la société salariale, dans une phase critique de l'histoire du travail féminin.

▲ N° 1 – 1999

- **Parcours** : Entretien avec Madeleine Guilbert, par Margaret Maruani et Chantal Rogerat
- **Dossier Travail et pauvreté . La part des femmes**, Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux ; Tania Angeloff ; Maria Jepsen, Danièle Meulders et Isabelle Terraz ; Elisabetta Ruspini et Chiara Saraceno ; Agnès Thiercé
- **Mutations** : Geneviève Fraisse ; Françoise Battagliola ; Martine Luro
- **Controverses**, autour du livre de Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Michelle Perrot, Yves Sintomer, Beate Kraus, Marie Duru-Bellat.
- Réponse de Pierre Bourdieu

▲ N° 2 – 1999

- **Parcours** : Entretien avec Huguette Bouchardeau, par Margaret Maruani et Chantal Rogerat

- **Dossier L emploi est-il un droit ?** Antoine Jeammaud et Martine Le Friant ; Annie Fouquet et Claude Rack ; Sarah Lecomte ; Michel Miné
- **Mutations** : Cynthia Cockburn ; Sylvie Schweitzer
- **Controverses**, autour du livre de Jean-Claude Kaufmann, *La femme seule et le Prince charmant*. Lu par Cécile Dauphin, Erika Flahault et Michèle Ferrand
- Réponse de Jean-Claude Kaufmann
- **Critiques** : Regards... de Michel Verret sur *La différence des sexes* et *Les femmes et leur histoire* de Geneviève Fraisse

▲ N° 3 – Mars 2000

- **Parcours** : Entretien avec Marie Jahoda, par Steffani Engler et Brigitte Hasenjürgen
- **Dossier Le genre masculin n est pas neutre** : Ute Frevert ; Charles Gadéa et Catherine Marry ; Pascale Molinier ; Gilles Moreau ; Sophie Pochic
- **Mutations** : Anne Cova ; Françoise Picq
- **Controverses**, autour du livre de Anne-Marie Houdebine, *La féminisation des noms de métiers*. Lu par Bernard Cerguiglino et Marie-Jo Mathieu, Nathalie Heinich, Diane-Gabrielle Tremblay
- Réponse de Anne-Marie Houdebine
- **Critiques**

Le numéro 4/2000 de la revue paraîtra en octobre 2000 : Entretien avec Jeannette Laot ; Dossier Les pionnières ; Controverses : la réédition de *L'ennemi principal* de Christine Delphy.

*Wise Women's News*

▲ Vol. 10 – N° 1 – 2000

CONTENTS

- Nouvelles du Secrétariat international

- Nouvelles à travers l'Europe
- Fifth Anniversary Celebration, Centre for Women's Studies Zagreb, Croatia
- Hungarian Women's Biographies : A Conference Report
- ATHENA Reports...
- Division on Science Newsclips
- Division against Racism and Discrimination
- Women's Studies Online
- WISE Women in Print
- The European Journal of Women's Studies
- Bulletin Board





## *Communiqué*

Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle, auprès de Martine Aubry, a exprimé son indignation devant la publicité vantant les mérites d'un produit laitier qui a fait l'objet d'un affichage massif.

« J'invite ces créatifs publicitaires à m'accompagner dans un centre d'accueil pour femmes battues. Cette crème pourrait alors leur rester sur l'estomac ! », a notamment déclaré Nicole Péry.

« Les droits des femmes doivent avancer sur tous les fronts en même temps ; c'est une politique globale que je mène au sein du gouvernement. On ne peut pas agir pour la parité en politique, promouvoir l'égalité professionnelle et rester indifférent devant une utilisation dégradante de l'image de la femme. Sous couvert d'humour, la violence physique à l'égard des femmes est ici cautionnée, banalisée. Ce phénomène n'est pas nouveau. La création publicitaire doit trouver sur ces sujets ses propres limites comme elle a su le faire pour les publicités à caractère raciste ou traitant de l'image des enfants. »

### **Maintenant que faire ?**

Le 8 mars 2000, le Premier ministre a lui-même déclaré :

« Bien souvent la publicité véhicule une image des femmes chargée de stéréotypes humiliants et de clichés machistes qui entretiennent des représentations collectives archaïques. Je souhaite que l'on engage des discussions avec les représentants du monde de la presse et de l'audiovisuel. »

« C'est pourquoi, annonce N. Péry, nous mettons en place, en collaboration avec Catherine Tasca, un groupe de travail composé de représentants du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), du BVP (Bureau de vérification de la publicité), du monde de l'édition et de la presse. Ce groupe de travail sera chargé d'élaborer un « code de bonne conduite » et d'en assurer la diffusion et l'application afin que ces dérives cessent. »

« C'est également aux entreprises que je souhaite m'adresser, poursuit Nicole Péry. Il est fort possible que ce type d'arguments publicitaires se retourne à terme contre elles pour avoir heurté la sensibilité des consommateurs. Peut-être ces entreprises sous-estiment-elles la maturité de l'opinion publique sur ces sujets. J'ai connaissance d'une enquête très récente selon laquelle 8 Français sur 10 sont prêts à acheter des produits fabriqués par des entreprises soucieuses des droits des femmes. »

## *Manifeste international des Chiennes de garde*

Chiennes de garde de tous les pays, unissons-nous. Après le Manifeste français lancé le 8 mars 1999 et déjà signé par des milliers de personnes, nous, femmes et hommes engagés contre la violence machiste, nous avons lancé le 8 mars 2000 le Manifeste international des Chiennes de garde.

Nous vivons en démocratie. Le débat est libre, mais tous les arguments ne sont pas légitimes. Toute femme qui s'expose, qui s'affirme, qui s'affiche, court le risque d'être traitée de « pute » ; si elle réussit, elle est souvent suspectée d'avoir « couché ». Toute femme visible est jugée sur son apparence et étiquetée : « mère », « bonne copine », « bonne à tout faire », « lesbienne », « putain », etc.

Ça suffit. Nous, Chiennes de garde, nous montrons les crocs. Adresser une injure sexiste à une femme publique\*, c'est insulter toutes les femmes. Nous nous engageons à manifester notre soutien aux femmes publiques attaquées en tant que femmes. Nous affirmons la liberté d'action et de choix de toutes les femmes.

Nous, Chiennes de garde, nous gardons une valeur précieuse : la dignité des femmes. Elle est inséparable de la dignité humaine. Elle doit être respectée par tous. A bons entendeurs, salut.

L'union fait la force. Ensemble, élevons le débat. Aujourd'hui comme hier, ici comme ailleurs (en Algérie, en Iran, en Afghanistan, etc.), ceux qui ne parviennent pas à admettre la légitimité des femmes à participer aux décisions à égalité avec les hommes utilisent la violence contre les filles et contre les femmes comme une arme destinée à rendre celles-ci invisibles et muettes. Nous, femmes et hommes agissant pour la liberté, l'égalité, l'adelphité\*\* et la tolérance, nous demandons que soit votée dans notre pays

une loi contre le sexisme. Comme le racisme, le sexisme (c'est-à-dire ici la haine du féminin) est l'une des manifestations de la haine de l'autre et de la haine de soi.

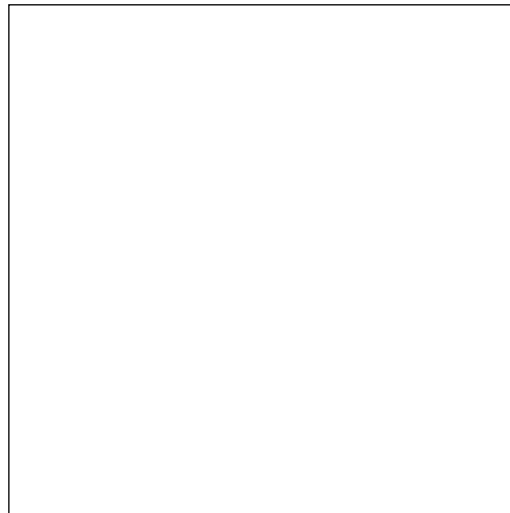
La lutte contre le sexisme doit devenir une priorité publique. Nous demandons que soit organisé un ample travail de réflexion et d'éducation sur les rapports entre femmes et hommes. Nous voulons vivre dans une société où nous pourrions agir librement, dans le respect de l'autre et en bénéficiant nous-mêmes de respect.

---

\* Toute femme insultée en public devient une femme publique. Pour la soutenir au nom de toutes les Chiennes de garde, seul le bureau de l'association peut en décider.

\*\* Adelphité : mot formé sur la racine grecque adelph- qui a donné les mots grecs signifiant sœur et frère (dans d'autres langues, mais pas en espagnol, sœur et frère proviennent de deux mots différents). Englobant sororité et fraternité, l'adelphité désigne des relations harmonieuses entre hommes et femmes.

Photo Nicole Décuré



Toulouse, 1994.

Pour vous joindre à nous en signant de manifeste, écrivez à Chiennes de Garde – 35, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris, France ;  
ou faxez votre accord signé au 00-33-1 42 74 25 39  
(en France, 01 42 74 25 39) ;  
sur Internet, vous pouvez consulter notre site : <http://chiennesdegarde.org>  
ou nous écrire à [chiennesdegarde@altern.org](mailto:chiennesdegarde@altern.org)

Pour vous engager avec nous, vous pouvez adhérer à l'association française Chiennes de garde, qui est mixte, féministe et indépendante. Sa présidente est l'écrivaine française Florence Montreynaud. Cotisation annuelle : à partir de 100 FF (17 Euros). Des personnes morales (des associations, par exemple) peuvent signer le manifeste, mais seules des personnes physiques peuvent adhérer à l'association.

L'objet de l'association est de :

- défendre des femmes publiques attaquées en public avec des injures sexistes ;
- dénoncer la réalité des violences et des injures sexistes faites aux femmes ;
- sensibiliser sur ces sujets l'opinion publique par tous les moyens légaux ;
- agir contre les discriminations et les violences sexistes faites aux femmes ;
- agir pour faire changer les mentalités sur ces sujets en France et dans le monde ;
- et plus généralement, défendre la dignité des femmes.

Pour adhérer à l'association Chiennes de garde, il faut avoir signé le manifeste. Vous pouvez signer le manifeste sans adhérer à l'association. Vous pouvez faire un don à l'association sans y adhérer. Les cotisations et les dons sont nos seules ressources.

Les données concernant les adhérent-es sont traitées dans notre fichier et non communiquées, sauf accord des intéressé-e-s. Tout-e adhérent-e a un droit d'accès aux données à son sujet.





# bulletins de commande

## Actes des journées de l'ANEF

Brochures disponibles au secrétariat de l'ANEF – 34, rue du Professeur-Martin  
31500 TOULOUSE.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

### Cocher les brochures commandées.

- Pouvoir, parité, représentation politique
- Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne : analyses et solidarités.
- Etudes féministes, militantisme et mouvement des femmes.
- Les féministes face à l'antisémitisme et au nazisme.
- Lien sexuel, lien social.
- Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures

### PRIX frais d'envoi inclus

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

40 FF

**Total de la commande : ..... FF**

Prière de joindre le règlement à la commande.







# Statuts

## Association Nationale des Etudes Féministes

---

ARTICLE 1 - Il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 18 août 1901, ayant pour titre : « Association nationale des études féministes » (ANEF). Son siège social est fixé à Paris : 9 bis, rue de Valence 75005. Il pourra être transféré sur simple décision du bureau.

ARTICLE 2 - L'association se propose d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de confrontations. Elle se donne comme but principal la promotion des études et recherches féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre, notamment par :

- l'enseignement, la formation, la création et la recherche, dans et hors institution ;
- la diffusion et la valorisation de ces recherches et de ces problématiques au moyen de publications, colloques, séminaires, rencontres, annuaires... etc. ;
- la création d'enseignements féministes à tous les niveaux d'enseignements ;
- la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherches.

Ces buts seront réalisés par toutes actions nécessaires, y compris l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

L'association se donne également pour buts :

- la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres et la lutte contre les discriminations sexistes ;
- le maintien et le développement de relations d'échanges, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres ;
- le développement de liaisons avec les associations et les groupes nationaux ou étrangers, la participation aux réseaux européens et internationaux d'études féministes.

ARTICLE 3 - Peuvent devenir membres de l'association les femmes, sans distinction de nationalité, qui sont en accord avec les buts de l'association, et s'engagent à travailler à leur réalisation. Les demandes d'adhésion sont adressées au conseil d'administration.

L'association admet également, à titre d'associés, des groupes des institutions, et les individus qui soutiennent ses objectifs. La qualité de membre se perd par démission, non-paiement de la cotisation ou tout autre motif prévu au règlement intérieur.

ARTICLE 4 - Les ressources de l'association comprennent : le montant des cotisations, les dons, legs et subventions accordées pour le fonctionnement et la réalisation des buts de l'association dans les limites fixées par la loi.

ARTICLE 5 - L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. La présidence est assurée par un membre du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le conseil d'administration, soit à son initiative, soit à la demande transmise au conseil d'administration du cinquième des membres.

ARTICLE 6 - L'assemblée générale est l'instance souveraine. Elle définit les orientations. Le conseil d'administration est élu pour 2 ans par l'assemblée générale des membres à jour de leur cotisation et dans un souci de représentativité des régions conformément au règlement intérieur. Il désigne en son sein chaque année un bureau formé au moins d'une présidente, une secrétaire, une trésorière, et suscite la mise en place de commissions responsables devant lui. Toutes les décisions du conseil sont prises de façon collégiale.

ARTICLE 7 - Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Il est destiné à préciser les statuts et à fixer les divers points non prévus par ceux-ci notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 8 - La révision des présents statuts ne pourra avoir lieu qu'à la suite d'une proposition présentée à l'assemblée générale, soit par le conseil d'administration, soit par un cinquième des membres inscrits. Le vote ne pourra avoir lieu qu'à une prochaine assemblée générale qui sera convoquée sur cet ordre du jour. La décision est prise à la majorité des membres inscrits.

ARTICLE 9 - La dissolution de l'association est prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale convoquée sur cet ordre du jour et représentant la majorité absolue des membres inscrits. Une ou plusieurs liquidatrices sont nommées par cette assemblée et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.



**A**ssociation **N**ationale des **E**tudes **F**éministes

---

BULLETIN D'ADHÉSION 2000

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : .....

J'ai pris connaissance des statuts de l'ANEF.

Signature :

Membre adhérent-e : 200 F (revenus mensuels inférieurs à 9 000 F)  
300 F (revenus mensuels supérieurs à 9 000 F)  
100 F (pour les étudiant-e-s – sur justificatif)  
Membre associé-e : 300 F  
Service du bulletin seul : 300 F (institutions)

L'adhésion est annuelle (année civile janvier-décembre) et inclut l'abonnement au Bulletin.

Règlement et bulletin d'adhésion ou d'abonnement à renvoyer à l'ordre de :  
ANEF – 34, rue du Professeur- Martin 31500 TOULOUSE

